CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

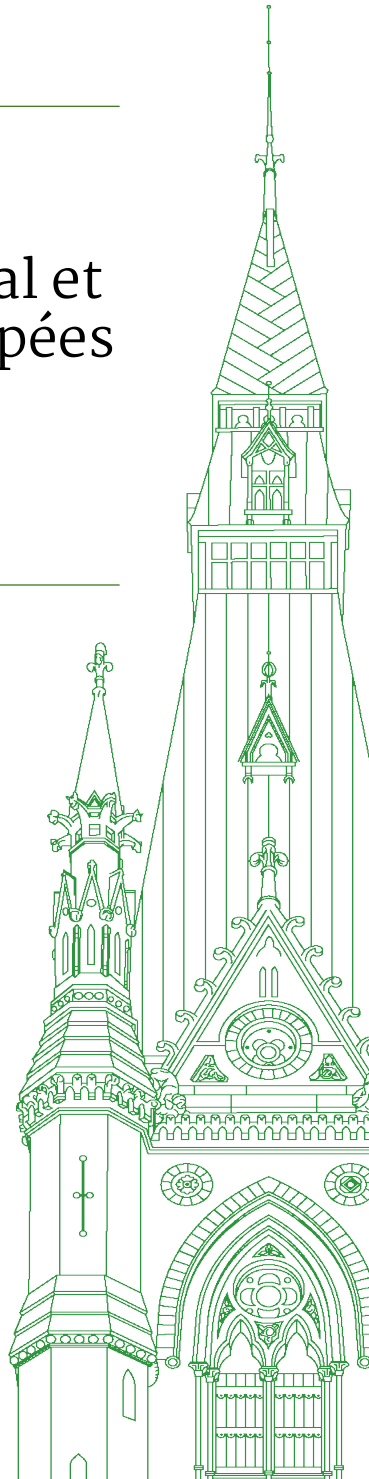
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 052

Le jeudi 29 octobre 2026



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 29 octobre 2026

● (1100)

[*Français*]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue à la 52e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

[*Traduction*]

Conformément à la motion adoptée le lundi 23 février 2026, le Comité se réunit pour examiner la question de l'inflation du prix des aliments et du Programme national d'alimentation scolaire. La séance d'aujourd'hui se déroule selon un format hybride, conformément au Règlement.

Un de nos témoins comparaît par vidéoconférence, et l'autre se trouve dans la salle. Le témoin qui comparaît à distance a effectué un essai sonore, et tout s'est bien passé.

Je tiens à souligner que tous les députés peuvent participer entièrement dans la langue officielle de leur choix. Veuillez vous brancher au canal d'interprétation qui vous permettra de participer pleinement. Cliquez sur l'icône représentant un globe au bas de votre écran et sélectionnez la langue officielle de votre choix. Si l'interprétation s'interrompt, veuillez me le signaler, et je suspendrai la séance jusqu'à ce que le problème soit résolu. Je tiens également à demander à toutes les personnes présentes dans la salle de mettre leur cellulaire en mode silencieux avant que nous commencions. Nous vous prions de vous abstenir de taper sur la tige du microphone afin de ne pas gêner les interprètes. Avant de parler, veuillez attendre que je vous appelle par votre nom. N'oubliez pas que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence.

Pendant cette première heure, deux témoins viendront s'exprimer sur l'inflation du prix des aliments et sur le Programme national d'alimentation scolaire.

M. Sylvain Charlebois, directeur principal, Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire de l'Université Dalhousie, participe à titre personnel par vidéoconférence.

Vous ai-je présenté correctement, monsieur Charlebois?

Sylvain Charlebois (directeur principal, Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire Université Dalhousie, à titre personnel): Oui, parfaitement, monsieur le président.

Le président: Merci.

Nous avons ici, dans la salle, M. Neil Hetherington, directeur général de Daily Bread Food Bank.

Nous commencerons par M. Charlebois, qui dispose de cinq minutes.

Sylvain Charlebois: Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité.

Ce matin, nous tenons avant tout à souligner que ce Programme national d'alimentation scolaire permanent apporte un soutien précieux aux enfants et à leurs familles. Toutefois, il est crucial de le protéger de la hausse des prix et de démontrer son efficacité. L'alimentation des enfants à l'école doit s'accompagner de politiques assurant l'abordabilité des aliments pour leurs familles.

Le numéro d'automne 2026 de notre *Canadian Food Sentiment Index* révèle que 32 % des répondants puisent dans leurs économies ou empruntent pour acheter leur nourriture. Il s'agit d'une hausse de 4 % par rapport à l'année dernière. Faisant face à des taux d'inflation élevés depuis des années, de nombreuses familles se sont lassées de faire la chasse aux coupons-rabais et aux petites économies.

Nos études précédentes soulignaient aussi ces compromis nutritionnels. Selon nos résultats de 2025, 45,5 % des répondants choisissaient la nourriture en fonction du prix et non de la valeur nutritionnelle. Voilà pourquoi il est crucial de considérer l'accès à une alimentation nutritive.

La baisse du taux d'inflation n'élimine aucunement la hausse des prix que les familles ont subie dans le passé. De plus, la moyenne nationale du taux d'inflation ne reflète pas ce que coûte un repas équilibré dans les collectivités éloignées.

Notre analyse prospective souligne trois contraintes que les budgets consacrés à l'alimentation scolaire devront prévoir.

La première est le prix du diésel. Selon le scénario de notre laboratoire, si les prix élevés du diésel persistent pendant tout l'hiver, l'inflation des produits alimentaires pourrait atteindre un pic supérieur de 0,5 à 0,7 % par rapport à une base de référence plus modérée. Ces coûts se répercutent avec un certain décalage sur l'agriculture, sur la transformation et sur le transport.

La deuxième contrainte est le dollar canadien. Selon nos scénarios monétaires, un dollar canadien à 68 ¢ américains pourrait faire grimper l'inflation des fruits à 4 % et celle des légumes à 5,5 %, toutes choses étant égales par ailleurs. Il s'agit là de taux d'inflation par catégorie et non des pourcentages d'une augmentation générale. Un dollar plus faible réduit le pouvoir d'achat des importateurs, surtout pendant la saison hivernale des produits maraîchers.

La troisième contrainte sera le super El Niño. Selon nos prévisions, les précipitations risquent de perturber les récoltes, l'approvisionnement agricole et les coûts de transformation alimentaire jusqu'en 2027.

Ces scénarios dépendent des circonstances. Leurs effets ne s'accumulent donc pas, ils se multiplient. Ils soulignent la nécessité de protéger les budgets consacrés aux repas scolaires de la fluctuation des coûts.

Voici donc nos quatre recommandations. Premièrement, préserver le pouvoir d'achat des fonds alloués au programme. Deuxièmement, concilier la responsabilité nationale avec la mise en œuvre locale. Troisièmement, garantir un accès équitable. Quatrièmement, mesurer ce que les enfants reçoivent et consomment.

Les résultats de recherche de notre laboratoire exhortent à considérer sérieusement les difficultés financières des ménages. Ils n'indiquent pas pour autant que les repas scolaires pourront à eux seuls résoudre ces problèmes. Les enfants mangent aussi pendant les week-ends, les vacances et tout l'été. Le Comité devrait donc relier ce programme à des initiatives plus vastes visant les revenus des ménages, la concurrence dans le secteur alimentaire ainsi que les coûts des transports et des chaînes d'approvisionnement. Un repas scolaire aide les familles pendant la journée, mais, pour garantir leur sécurité alimentaire, il faut que ces familles puissent acheter des aliments nutritifs en dehors des heures d'école.

Nous appuyons les initiatives qui visent à garantir la fiabilité de l'alimentation scolaire. Le Parlement devrait exiger un financement permanent qui assure l'accès durable à des repas nutritifs, la transparence des coûts et des avantages mesurables pour les enfants.

Outre notre déclaration préliminaire, nous vous avons remis des copies de nos prévisions et de notre indice que nous avons publiés il y a quelques semaines.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

● (1105)

Le président: Merci, monsieur Charlebois.

Monsieur Hetherington, vous avez la parole.

Neil Hetherington (directeur général, Daily Bread Food Bank): Merci beaucoup.

Bonjour.

Je m'appelle Neil Hetherington. J'ai l'immense privilège d'occuper le poste de directeur général de la Daily Bread Food Bank. Il s'agit de la plus grande banque alimentaire du Canada. Son réseau de 221 banques alimentaires fournit plus de 90 % de l'aide alimentaire d'urgence dans toute la ville de Toronto.

Il est bien malheureux qu'à l'heure actuelle, un Torontois sur dix soit obligé de recourir à une banque alimentaire. Je vous présenterai plus de détails sur le fait que, l'année dernière seulement, nous avons fourni de la nourriture à 4,1 millions de visiteurs.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude. La décision de rendre le Programme national d'alimentation scolaire permanent a été historique, et elle porte ses fruits. Aujourd'hui, les repas scolaires sont servis à 400 000 enfants de plus qu'avant.

Les questions que nous nous posons sont les suivantes: comment assurer la pérennité de ce programme, comment atteindre tous les enfants, et comment optimiser l'utilisation de tous les dollars des contribuables?

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de plus de 30 % depuis 2019. Nos données sur le terrain démontrent que, quand l'inflation alimentaire augmente, le nombre de visites dans les banques alimentaires augmente aussi. En 2025, nous avons enregistré un record historique de 4,1 millions de visites, soit une hausse de 340 % par rapport à 2019. La quasi-totalité de nos bénéficiaires, soit 96 %, invoquent une seule et même raison pour expliquer leurs visites à la banque alimentaire: le coût de la vie. Malheureusement, les enfants en souffrent de manière disproportionnée.

La semaine prochaine, nous publierons notre rapport annuel sur l'insécurité alimentaire dans la ville de Toronto, intitulé *Who's Hungry*. Vous y découvrirez une nouvelle statistique alarmante. À Toronto, un enfant sur huit se nourrit d'aliments venant d'une banque alimentaire. Dans 17 % des ménages ayant des enfants, ceux-ci souffrent de la faim au moins une fois par semaine, et deux parents sur trois se privent de nourriture pour que leurs enfants puissent manger.

Les programmes de nutrition scolaire répondent à l'appel. Grâce au leadership et au soutien financier de la Ville de Toronto, sous la direction de la mairesse Chow, les élèves de toutes les écoles publiques, soit environ 325 000 enfants, mangent à l'école le matin. Cela ne cause pas de stigmatisation, car ils se nourrissent pour mieux apprendre. Nous nous préparons également à fournir à tous le repas du midi, ce qui continuera d'améliorer la situation.

La Ville de Toronto a démontré qu'il est possible de nourrir tous les élèves. Cependant, elle ne peut pas financer ce programme uniquement à partir des impôts fonciers. Le financement public ne couvre que 37 % des coûts alimentaires du programme de nutrition scolaire de Toronto, et le montant des services votés par l'Ontario n'a pas augmenté depuis 2015. Il s'élève à 17 $ par élève par année, soit à 9 ¢ par jour.

Voici donc mes quatre recommandations.

Premièrement, chaque ordre de gouvernement doit assumer sa juste part en tenant compte de l'inflation des aliments. Nous vous demandons d'indexer le financement fédéral sur l'inflation du prix des aliments afin que ce programme permanent ne s'amenuise pas discrètement au fil du temps. Incluez des versements de contrepartie dans vos ententes avec les provinces et les territoires afin que les fonds fédéraux s’ajoutent aux fonds provinciaux au lieu de les remplacer.

Deuxièmement, mesurez et publiez les données. Recensez chaque visite, le coût par repas, la part des dépenses alimentaires prise en charge par l'État et, enfin, les taux d'insécurité alimentaire des ménages ayant des enfants. Publiez ces données dans un rapport annuel avec les résultats d'études à long terme sur la santé des élèves et sur leurs résultats scolaires. C'est ainsi que le Parlement saura si cet investissement porte effectivement ses fruits.

Troisièmement, optimisez chaque dollar en établissant un crédit d'impôt fédéral pour les dons alimentaires. Nous recommandons un crédit d'impôt non remboursable de 25 % aux agriculteurs qui donnent des aliments aux programmes scolaires et aux banques alimentaires. Les écoles serviront ainsi plus de produits frais cultivés au Canada, et cela réduira les frais des pouvoirs publics. L'Ontario offre un crédit d'impôt similaire aux agriculteurs, et, l'année dernière, notre banque alimentaire a reçu plus de quatre millions de livres d'aliments provenant de la ferme. Les agriculteurs ont tiré profit de leur générosité. Un crédit d'impôt fédéral cumulable soutiendrait les agriculteurs, réduirait le gaspillage alimentaire et fournirait aux programmes alimentaires scolaires un approvisionnement rentable pour offrir leurs repas dans toutes les écoles.

Quatrièmement, nous reconnaissons que l'alimentation scolaire ne fournit qu'une aide minimale et non une solution définitive. Un enfant peut manger sainement à l'école, puis se retrouver chez lui devant un réfrigérateur vide. En moyenne, après avoir payé leur loyer, les bénéficiaires de banques alimentaires ne disposent que de 8,33 $ par jour pour payer leur nourriture, leurs vêtements et leurs frais de transport. Environ 85 % des bénéficiaires de nos banques alimentaires sont des locataires. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Canada d'envisager la mise en place d'un crédit d'impôt pour les locataires, ce qui avantagerait considérablement les deux millions de ménages à faible revenu. L'Agence du revenu du Canada, l'ARC, est en mesure de verser promptement ces remboursements d'impôt. Nous nous ferons un plaisir de collaborer à l'élaboration de cette politique.

● (1110)

Les avantages économiques sont évidents. Les enfants qui ont faim ont du mal à se concentrer et à apprendre. Les parents qui sautent des repas pour que leurs enfants puissent manger sont stressés, et leur santé en souffre. L'insécurité alimentaire subsiste pendant toute la vie de ces enfants. À l'âge adulte, leurs frais médicaux coûtent aux contribuables en moyenne 450 $ de plus par année.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

Le président: Merci, monsieur Hetherington.

Nous allons commencer le premier tour de six minutes avec Mme Falk.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier ces deux témoins d'avoir pris le temps de venir ici pour nous parler de la situation très inquiétante des nombreux Canadiens qui ne parviennent pas à se nourrir ou qui n'ont pas accès à des aliments nutritifs.

Je vais commencer par M. Hetherington, si vous voulez bien.

En moyenne, combien de personnes — si vous pouvez divulguer ce chiffre — la banque alimentaire Daily Bread aide-t-elle chaque mois?

Neil Hetherington: Nous comptons 330 000 personnes.

Rosemarie Falk: Combien de personnes font appel à la banque alimentaire Daily Bread pour la première fois?

Neil Hetherington: Ce chiffre varie. Certaines personnes viennent à la banque alimentaire parce qu'elles passent par une période difficile. Ensuite, nous ne les revoyons plus pendant un an ou deux, mais la vie les force souvent à revenir. Il serait difficile…

Rosemarie Falk: Conservez-vous les données indiquant si certaines personnes reviennent plus régulièrement que d'autres?

Neil Hetherington: Oui, nous conservons ces données. Vous pourrez les analyser de différentes façons. Je me ferai un plaisir de les remettre au Comité.

Rosemarie Falk: Oui, ce serait formidable.

La banque alimentaire a-t-elle constaté une augmentation du nombre de visites au cours, disons, de ces cinq dernières années?

Neil Hetherington: Nous avons constaté une hausse de 340 % depuis 2019.

Rosemarie Falk: Suivez-vous une procédure d'accueil officielle?

Neil Hetherington: Oui.

Rosemarie Falk: Leur demandez-vous pour quelles raisons ils viennent?

Neil Hetherington: Oh, oui.

Rosemarie Falk: Constatez-vous une tendance générale qui se dégage de ces raisons? Seriez-vous en mesure d'en faire part au Comité?

Neil Hetherington: Oui, tout à fait.

Tout d'abord, je vous ai dit que 96 % de ces personnes nous confient que, compte tenu du coût de la vie, leur salaire ne suffit plus à couvrir leurs dépenses quotidiennes. Elles invoquent trois raisons à cela.

La première est le fait que le soutien au revenu qu'elles reçoivent est vraiment insuffisant. Partout au pays, le Canada traite les personnes handicapées de façon abominable. Nous versons environ 1 000 $ de moins que le seuil de pauvreté à chaque personne qui vit d'une prestation d'invalidité. La Prestation canadienne pour les personnes handicapées a bien contribué à combler une partie de cette lacune.

La deuxième raison est le manque de logements abordables.

La troisième est la montée de l'emploi précaire. Les personnes qui travaillent à plein temps et qui, de ce fait, ne bénéficient pas des prestations sociales doivent compter sur les banques alimentaires.

● (1115)

Rosemarie Falk: Vous avez aussi souligné — je crois avoir bien pris note de cela — qu'aujourd'hui, un enfant sur huit se nourrit d'aliments venant d'une banque alimentaire.

Neil Hetherington: Nous l'annoncerons officiellement le 3 novembre.

Rosemarie Falk: D'accord. S'agit-il d'une augmentation s'étendant, disons, sur une période de 5 ou 10 ans?

Neil Hetherington: Oui, c'est cela.

Rosemarie Falk: D'accord.

Avez-vous constaté une baisse depuis la mise à l'œuvre du Programme national d'alimentation scolaire? La situation est-elle demeurée la même, ou a-t-elle empiré? Est-ce qu'un plus grand nombre d'enfants se nourrissent d'aliments venant de la banque alimentaire?

Neil Hetherington: Nous constatons qu'un plus grand nombre de personnes venant de catégories démographiques diverses viennent à la banque alimentaire.

Quelques politiques récentes nous donnent un peu d'espoir. J'espère que l'approche adoptée et les politiques établies au cours de l'année écoulée me permettront, si je viens témoigner l'année prochaine, de vous présenter de meilleures données sur le nombre de personnes que nous accueillons.

Rosemarie Falk: Je l'espère aussi.

Je vais vous poser une dernière question, qui concerne les dons. Avez-vous constaté une augmentation ou une diminution des dons que vous envoient les Canadiens? Qu'en est-il de cela?

Neil Hetherington: Nous constatons une augmentation des sommes importantes données par des particuliers aux banques alimentaires et une diminution des dons de personnes capables de donner 100 ou 200 $ par mois. Le nombre de ces dons a baissé. Cela témoigne d'un fossé grandissant entre les gens bien nantis et les plus démunis. Nous constatons une baisse du nombre de personnes qui font des dons de denrées alimentaires à l'épicerie. En revanche, de plus en plus d'agriculteurs trouvent des moyens constructifs de fournir leurs excédents de récoltes aux banques alimentaires.

Rosemarie Falk: Merci beaucoup.

Monsieur Charlebois, merci encore d'avoir pris le temps de venir témoigner.

Vous avez évoqué le pouvoir d'achat. Plusieurs témoins nous ont dit que l'insécurité alimentaire au Canada ne résulte pas d'un manque de nourriture, mais d'un manque d'accès à la nourriture. Diriez-vous que vos recherches corroborent cette affirmation?

Sylvain Charlebois: Oui, mais je pense que le problème est bien plus complexe que cela.

Je pense effectivement que le Canada fait face à un problème de volatilité des prix. Autrement dit, au cours de ces cinq dernières années, nos prix alimentaires ont augmenté de 29 %, ce qui correspond à la moyenne des pays du G7. D'autres pays se trouvent dans une situation pire que la nôtre. Le problème, c'est que depuis 17 mois, les prix baissent et remontent d'un mois à l'autre. Quand cela se produit, les Canadiens s'éloignent des présentoirs de produits frais et nutritifs, et, quand ils se retrouvent dans les allées centrales, ils se rendent compte qu'ils n'ont pas les moyens de se nourrir.

Malheureusement, le Canada ne parvient pas vraiment à stabiliser l'inflation alimentaire à long terme. Nous constatons d'énormes fluctuations. Les Canadiens s'inquiètent beaucoup du prix des aliments en général.

Rosemarie Falk: Pourquoi…?

Très bien. Merci, monsieur le président.

Le président: Nous avons dépassé le temps fixé. Merci.

[*Français*]

Madame Koutrakis, vous avez la parole pour six minutes.

[*Traduction*]

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être venus ce matin.

Monsieur Hetherington, je vais commencer par m'adresser à vous.

Au tout début de votre témoignage, vous avez dit que ce programme est efficace. Pourriez-vous nous décrire des mesures appliquées ou des résultats? Qu'avez-vous entendu dire? Les familles et les organismes vous l'ont-ils dit? Comment savez-vous que ce programme est efficace?

Neil Hetherington: Il y a deux facteurs. D'abord, l'amélioration de l'accessibilité. Ensuite, le montant, du moins dans le contexte de Toronto, des économies que chaque famille réalise grâce à ces programmes. Elles économisent 900 $ par année. Quand nous aurons établi le programme de repas du midi dans toutes les écoles, nous nous alignerons sur les pays du G7, car les familles réaliseront une économie d'environ 1 800 $. Cette somme est justement ce qu'il leur faut pour acheter de la nourriture dans une épicerie ordinaire.

● (1120)

Annie Koutrakis: Je comprends.

Plusieurs organismes et certains témoins — je crois que vous avez brièvement abordé ce point dans votre témoignage — nous ont souligné l'importance de garantir aux enfants l'accès à des repas nutritifs à l'école. De quelle façon les programmes alimentaires scolaires complètent-ils des initiatives plus vastes visant à soutenir les familles face à l'insécurité alimentaire?

Neil Hetherington: Soulignons que ces programmes ne constituent qu'un élément de la solution. Le gouvernement a examiné les autres éléments indispensables pour soutenir les enfants. Il faut construire des logements abordables. Pour cela, il investit 13 milliards de dollars dans le programme Maisons Canada. Il investit annuellement 1,1 milliard de dollars dans la Prestation canadienne pour personnes handicapées. Ce sont là des initiatives qui s'attaquent à long terme aux problèmes systémiques et qui complètent le programme de nutrition scolaire. Nous désirons vivement renforcer ces initiatives.

Dans la déclaration préliminaire de Daily Bread, nous suggérons la création d'un crédit d'impôt pour les locataires. Nous espérons que le gouvernement envisagera cette nouvelle initiative. Les familles à faible revenu bénéficieraient d'une déduction fiscale sur une partie du loyer qu'elles paient. Cela soutiendrait directement le groupe de la population qui augmente le plus rapidement: les Canadiens à faible revenu et les travailleurs démunis. Imaginez donc, 60 % d'entre eux ont suivi des études universitaires ou collégiales, 50 % d'entre eux occupent un emploi à plein temps, et, pourtant, ils sont obligés de chercher de la nourriture dans une banque alimentaire. Cette mesure ciblerait précisément ce groupe de la population.

Annie Koutrakis: Le gouvernement actuel a lancé de nombreux programmes pour lutter contre la flambée des prix de l'immobilier et contre les problèmes d'abordabilité; il a aussi instauré un crédit d'impôt pour les produits d'épicerie et pour les produits de première nécessité. Diriez-vous qu'une grande partie de ces investissements répondent efficacement aux difficultés que créent l'insécurité alimentaire et le manque d'accessibilité financière en général?

Neil Hetherington: À mon avis, nous pouvons nous en réjouir, mais nous avons encore beaucoup à faire. Nous désirons collaborer avec chacun des partis pour bâtir un Canada meilleur. Nous devons nous concentrer sur trois volets: construire des logements abordables, veiller à ce que les personnes bénéficiant du soutien du revenu puissent s'épanouir au sein de leur collectivité et lutter contre l'emploi précaire.

Annie Koutrakis: Nous savons tous que les communautés situées dans le Nord font face à des défis très particuliers. Que pourrions-nous faire pour mieux répondre à leurs besoins?

Neil Hetherington: Je crois que mes collègues de Banques alimentaires Canada sont mieux placés que moi pour vous présenter des recommandations à ce sujet.

Certes, les modèles coopératifs sont utiles. Il faut des subventions. Le fait qu'un sac de quatre litres de lait coûte 26 $... Ce n'est pas normal. Nous avons beaucoup à faire dans ce domaine.

Je me ferai un plaisir de vous présenter le rapport sur les possibilités qu'offrent les projets Northern Gateway pour venir en aide aux Canadiens à faible revenu qui vivent dans le Nord.

Annie Koutrakis: Merci.

Il me reste deux minutes.

Monsieur Charlebois, auriez-vous des commentaires à ajouter sur les questions que je viens de poser à M. Hetherington?

Sylvain Charlebois: Merci de m'en donner l'occasion.

Tout d'abord, je tiens à remercier la banque alimentaire Daily Bread pour le travail qu'elle accomplit. Je remercie M. Hetherington. Je le connais bien. Je félicite les banques alimentaires pour l'excellent travail qu'elles accomplissent au Canada.

M. Hetherington dit souvent que les banques alimentaires sont nées d'un échec des politiques publiques. Je vous dirai qu'il n'existe pas de politique parfaite et que nous devons persister.

Quant à ce programme scolaire, j'y vois bien des occasions de l'améliorer. M. Hetherington a souligné que nous devons mesurer les résultats obtenus. De nombreux gouvernements apportent leur aide aux enfants dans les écoles. Je ne suis pas tout à fait convaincu que nous ayons une idée précise de l'efficacité réelle de ce programme.

Ce programme est absolument crucial. Nous faisons un excellent travail, mais nous devrions en mesurer les résultats.

Annie Koutrakis: Auriez-vous des conseils à nous donner pour y parvenir?

Sylvain Charlebois: On pourrait commencer par mesurer les résultats chez les enfants. Combien d'enfants reçoivent des repas et que leur sert-on à manger? Bien sûr, le plus important — je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire — est de savoir si nous avons les moyens de nourrir 400 000 élèves. Si ce n'est pas le cas, pourrions-nous ajuster notre budget et soutenir cette initiative en nous approvisionnant localement?

Je le répète, la recommandation de Daily Bread sur les crédits d'impôt est excellente. Il s'agit là d'un outil très efficace pour approvisionner les écoles et alléger la charge budgétaire de ce programme, dont le coût dépasse déjà largement 1 milliard de dollars.

● (1125)

[*Français*]

Le président: Merci, monsieur Charlebois et madame Koutrakis.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie M. Charlebois d'être avec nous ici pour nous faire part de son point de vue. Je remercie aussi M. Hetherington de nous offrir un point de vue direct sur ce qui se passe sur le terrain relativement aux banques alimentaires.

Je vais commencer par vous, monsieur Hetherington, parce que vous avez répondu à une question de Mme Falk concernant les personnes en situation de handicap, qui ont eu droit à une prestation. Toutefois, hier midi, il y a eu un rassemblement de personnes en situation de handicap qui demandaient qu'il y ait moins de pauvreté pour elles.

Ce matin, il y avait un déjeuner organisé par le mouvement Le handicap sans pauvreté. La première chose qu'on demande, c'est qu'on rende la prestation plus adéquate pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. On dit que 204 $ par mois, ça couvre leurs besoins pendant à peine trois jours. Bref, il faudrait augmenter ce budget et prévoir ensuite une augmentation plus représentative de l'inflation.

Est-ce que c'est quelque chose que vous observez aussi? Vous parliez tout à l'heure de cette prestation et des besoins particuliers des personnes en situation de handicap.

[*Traduction*]

Neil Hetherington: Je vous remercie pour cette question et pour l'attention et la sollicitude que vous portez à ceux dont le revenu dépend de prestations d'invalidité.

Il y a deux aspects de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées sur lesquels nous espérons que le gouvernement continuera à se pencher.

D'abord, comme vous l'avez souligné, cette prestation est insuffisante. Toutes les provinces versent environ 1 000 $ de moins que le seuil de pauvreté. Nous devrions au moins l'aligner sur le seuil de pauvreté, en tenant compte du fait que les personnes handicapées ont des frais supplémentaires. Cette prestation devrait être plus élevée que cela, mais il serait excellent que nous la haussions au moins à ce niveau. Voilà pour l'aspect de l'adéquation.

Ensuite, il y a l'accès à cette prestation. Dans son énoncé économique de l'automne, le gouvernement a présenté les grandes lignes de la réduction des obstacles qui entravent l'accès à cette prestation. Nous avons été ravis de découvrir les nouvelles initiatives visant à aider les personnes qui doivent se plier à la procédure très fastidieuse du crédit d'impôt pour personnes handicapées pour obtenir cette prestation.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Merci beaucoup.

Il est vrai que sortir quelqu'un du seuil de la pauvreté serait un objectif, quoiqu'on peut faire dire ce qu'on veut à des chiffres. Est-ce que quelqu'un qui est à quelques dollars seulement au-dessus du seuil de pauvreté vit vraiment dignement?

Je vais donner un exemple. C'est un peu ce qu'on entend de la part de certains aînés. En tout cas, les banques alimentaires, chez moi, me sensibilisent à cette question. J'ai une rencontre prochainement pour discuter particulièrement de la situation des aînés. Bien sûr, ces banques alimentaires accueillent, elles aussi, outre les personnes en situation de handicap, un nombre de personnes qui sont sur le marché du travail, des familles et des travailleurs, qui viennent chercher de l'aide alimentaire. Il y a aussi des aînés. Ce nombre est en augmentation constante depuis quelques années, depuis trop longtemps déjà. Ce que les banques disent, particulièrement, c'est que les revenus ne sont pas suffisants non plus. Les prestations fédérales versées aux aînés ne sont pas suffisantes. Les gens de 65 à 74 ans, par exemple, n'ont pas eu d'augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse, contrairement aux gens de 75 ans et plus.

Donc, l'une des recommandations des banques alimentaires, c'est qu'il faudrait, au minimum, que les personnes de 65 à 74 ans aient le même montant de prestations que celles de 75 ans et plus.

Toutefois, ça ne réglerait pas tout. Là encore, c'est une prestation fédérale qui ne semble pas répondre aux besoins et qui laisse des aînés en difficulté. On dit qu'on a sorti tant d'aînés de la pauvreté, mais, quand ils sont à quelques dollars seulement au-dessus du seuil de pauvreté, c'est là qu'ils ont de la difficulté à répondre à leurs besoins de base: se loger et se nourrir.

Est-ce que vous observez aussi cette réalité chez les personnes aînées qui viennent à votre banque alimentaire?

[*Traduction*]

Neil Hetherington: Oui, nous avons constaté les difficultés auxquelles se heurtent les aînés dont vous parlez. Mais il y a de l'espoir.

Depuis la mise en œuvre du revenu de base garanti, nous avons constaté une baisse du nombre d'aînés qui recourent aux banques alimentaires. Cela ne signifie pas qu'ils sont en mesure de s'épanouir dans leur collectivité avec le revenu dont ils disposent actuellement. C'est impossible, vous avez raison. Il faut que nous investissions plus pour cela.

Pour revenir à ce que je disais, cette prestation nous donne des raisons de nous réjouir. Nous l'avons constaté concrètement par la baisse de la fréquentation des banques alimentaires, mais il nous reste encore beaucoup à faire.

● (1130)

[*Français*]

Andréanne Larouche: Vous êtes chanceux, monsieur Hetherington, parce que l'année passée, lors de la publication du rapport « Bilan-Faim 2025 » au Québec, la directrice d'une banque alimentaire à Montréal a déclaré dans les journaux qu'elle observait une augmentation du nombre d'aînés. Je ne parle pas de la banque alimentaire chez moi. Je parle de l'une des plus grandes banques alimentaires de Montréal. La directrice a mentionné en entrevue, le lendemain matin de la publication du rapport « Bilan-Faim 2025 », qu'elle souhaitait voir une augmentation de la pension des aînés, car il y a un besoin. C'était sa première recommandation. Elle a également indiqué que le Supplément de revenu garanti n'était même plus suffisant. Il permet à un aîné de vivre avec à peine 22 000 $ par année. Étant donné l'augmentation du coût du logement, ce n'est pas suffisant.

Je terminerai peut-être en 10 secondes. Il y avait aussi une demande de la part des personnes en situation de handicap et des aînés concernant les logements abordables. Là encore, la notion de logement social et communautaire serait peut-être plus appropriée, parce que le terme « abordable » peut vouloir dire plusieurs choses.

Le président: Merci, madame Larouche.

[*Traduction*]

Monsieur Genuis, vous disposez de cinq minutes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos deux témoins.

Je m'adresserai surtout au professeur Charlebois.

Monsieur Hetherington, merci d'être venu et merci pour le travail que vous accomplissez. Merci aussi pour votre témoignage. Il est particulièrement important que nous réfléchissions sérieusement à votre observation selon laquelle l'inflation des prix alimentaires entraîne une augmentation des besoins dans les banques alimentaires.

Professeur Charlebois, vous avez étudié la relation entre les frais de transport et le coût des aliments. Notre pays est vaste, et les frais de transport se répercutent sur le prix des produits. Vous avez souligné qu'il s'agit là d'une des raisons pour lesquelles l'inflation des aliments est plus élevée au Canada que dans de nombreux autres pays et pour lesquelles elle a dépassé celle des autres biens.

Que pensez-vous du lien entre les frais de transport et le coût des aliments?

Sylvain Charlebois: La corrélation entre le prix du diésel et l'inflation alimentaire est de 0,89. Sachant que la corrélation idéale serait de 1,0, je peux vous affirmer sans hésitation que, chaque fois que le prix du diésel augmente pour une raison ou une autre, le prix des aliments augmente. Cela nous préoccupe beaucoup.

Nous préparons la 17e édition de notre rapport sur les prix alimentaires canadiens, que nous publierons le 3 décembre. Nous nous inquiétons surtout des frais de transport, car plusieurs régions du Canada dépendent du transport routier. Notre économie repose sur le camionnage. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, si les coûts énergétiques se maintiennent à leur niveau actuel, l'inflation alimentaire montera de 0,5 à 0,7 % au cours des 6 à 12 prochains mois. C'est énorme. Un ménage moyen au Canada dépensera en gros de 700 à 1 000 $ de plus en produits alimentaires. C'est énorme.

Garnett Genuis: Cette prévision donne matière à réflexion: la situation est sur le point de s'aggraver.

Pour résumer, le prix du diésel est relié à celui des aliments et, quand il monte, il entraîne une augmentation de la fréquentation des banques alimentaires. L'augmentation du prix du diésel accroît directement la fréquentation des banques alimentaires, est-ce exact?

Sylvain Charlebois: Je dirais qu'à l'heure actuelle, les 40 % des gens les moins rémunérés au Canada sont obligés de faire deux choses. La première, c'est réduire leurs dépenses. Dans le rapport sur la faim publié il y a quelques semaines, on utilise le terme de « travailleurs à faible revenu ». Un grand nombre de Canadiens qui recourent aux banques alimentaires travaillent. Ils ont un, deux, voire parfois trois emplois. En gros, les 40 % des plus démunis sont contraints de réduire leurs dépenses à l'épicerie ou de fréquenter une banque alimentaire.

L'inflation des prix alimentaires s'élève actuellement à 1,7 %. C'est moins de 2 %, mais ce n'est pas le plus important. Ce qui importe le plus, c'est ce que les gens ressentent quand ils sont à l'épicerie. Ils font face à une telle volatilité depuis cinq ans qu'il leur est impossible de savoir s'ils auront les moyens de faire leurs courses. C'est le grand défi auquel nous faisons face à l'heure actuelle. Voilà ce qui effraie les gens. Ils s'inquiètent du coût des aliments.

En réalité…

● (1135)

Garnett Genuis: Permettez-moi de vous poser une petite question, car mon temps de parole touche à sa fin.

Pourriez-vous nous dire exactement ce que vous attendez du gouvernement pour remédier au problème du prix du diésel? Que pouvons-nous faire pour réduire le prix du diésel afin de réduire le prix des aliments?

Sylvain Charlebois: Il serait important que le Parlement envisage tout simplement de réduire les taxes sur les carburants, surtout pendant ces douze prochains mois, qui s'annoncent difficiles.

Garnett Genuis: C'est une excellente suggestion, monsieur le professeur.

J'entends des gens rigoler, parce qu'ils pensent que c'est exactement ce que je voulais entendre, et c'est effectivement ce que je voulais entendre. Les conservateurs proposent cela depuis longtemps. Ils affirment que si le prix du diésel baisse, le prix des aliments baissera également. Les gens qui ont de la peine à nouer les deux bouts recourront moins aux banques alimentaires si le prix des aliments baisse parce que le prix du diésel a baissé.

C'est tout à fait clair, monsieur le président...

Sylvain Charlebois: Si je peux me permettre…

Garnett Genuis: J'espère que mes collègues d'en face en tireront une leçon.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

[*Français*]

Monsieur Villeneuve, vous avez la parole pour cinq minutes.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Merci, monsieur Charlebois. On vous voit partout dans les médias. C'est intéressant de vous avoir avec nous ce matin.

Monsieur Hetherington, vous en avez peut-être parlé un petit peu au début, mais le Programme national d'alimentation scolaire du Canada aide actuellement plus de 85 000 élèves chaque année. Est-ce que vous disposez de données qui démontrent l'impact sur les habitudes alimentaires, la santé ou la réussite scolaire des enfants? Vous avez parlé de la nécessité d'avoir des études annuelles, mais, actuellement, est-ce que vous avez des données?

[*Traduction*]

Neil Hetherington: Nous avons des données sur les économies réalisées par chaque famille. Dans mon témoignage, j'ai évoqué la nécessité de mener des études à long terme sur les résultats des élèves. Notre département de recherche serait tout à fait disposé à collaborer avec le gouvernement pour le faire.

[*Français*]

Louis Villeneuve: Merci.

Quels sont les principaux bénéfices qui sont observés chez les élèves des communautés nordiques qui sont éloignées et qui participent à ce programme?

[*Traduction*]

Neil Hetherington: Je n'ai pas de données précises à vous communiquer à ce sujet. Je vous invite à vous adresser à nos collègues de Banques alimentaires Canada pour en savoir plus sur la Stratégie du Canada pour le Nord et sur ses résultats.

[*Français*]

Louis Villeneuve: Merci.

Le gouvernement du Canada a investi 4,2 millions de dollars. Quel résultat cet investissement a-t-il permis d'obtenir, concrètement?

[*Traduction*]

Neil Hetherington: Concrètement, nous voyons que les enfants peuvent désormais manger à l'école. C'est aussi simple que cela.

Nous savons que cela se fait dans toutes les écoles, du moins à Toronto et en Ontario. On n'y admet pas les enfants en fonction des besoins de leur famille. On évite ainsi d'embarrasser les élèves qui devraient lever la main ou avouer que leur famille ne peut pas payer ce programme. C'est extrêmement important, et cela nous place au même niveau que les autres pays du G7.

[*Français*]

Louis Villeneuve: Merci.

Je voudrais aussi savoir quelles seraient vos priorités si un financement supplémentaire était disponible.

[*Traduction*]

Neil Hetherington: Il existe quatre sources de financement à Toronto. Les trois ordres de gouvernement y participent à divers degrés.

Nous espérons que le gouvernement fédéral se penchera sur les ententes fédérales-provinciales pour ajuster leurs contributions au même rythme que les variations du taux d'inflation qu'il applique.

La Ville de Toronto a pris les devants.

La quatrième source de financement provient du secteur privé. La Ville de Toronto, par exemple, a demandé le soutien de donateurs philanthropiques pour la mise en œuvre de ce programme. À mon avis, c'est le pire moyen de financer ce type de programme. Ce niveau de financement est variable, ce qui produit des résultats inégaux pour ces enfants.

La création d'un partenariat tripartite… au moins, les ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires sont universelles et prévoient des normes garantissant l'accès. Nous aurions là un mode de financement idéal.

● (1140)

[*Français*]

Louis Villeneuve: Merci beaucoup.

Il me reste à peine une minute et demie. Je vais maintenant me tourner vers vous, monsieur Charlebois.

Vous avez formulé plusieurs critiques au sujet du système alimentaire canadien. Si, demain, le gouvernement fédéral adoptait une seule de vos recommandations, laquelle offrirait, selon vous, le plus grand gain aux consommateurs canadiens?

Sylvain Charlebois: Je vous remercie pour cette question.

En fait, ce serait vraiment de bien mesurer l'impact du programme, mais aussi d'anticiper les coûts supplémentaires. Je sais que, plus tôt cette semaine ou la semaine dernière, un témoin a démontré que le programme est déjà sous-financé. Il faut bien comprendre qu'il y a beaucoup de volatilité sur les marchés, et ça, ça a un impact sur l'influence et l'efficacité du programme. Il faut anticiper ces coûts.

Louis Villeneuve: Merci.

Je vais essayer de poser une dernière question, si j'ai un peu de temps, monsieur le président.

Monsieur Charlebois, vous avez souvent soutenu que les problèmes d'abordabilité alimentaire sont en partie structurels. Alors, parmi les facteurs que vous identifiez, lesquels relèvent de la compétence fédérale et lesquels relèvent plutôt des provinces ou du secteur privé?

Sylvain Charlebois: C'est une autre bonne question. Il y a un point qui relève de deux ordres de gouvernement. Il y a évidemment les barrières interprovinciales qui, à mon avis, sont un problème. Je suis à Saskatoon, présentement, et on parle encore de ça. Comment peut-on abaisser les barrières interprovinciales? Si on augmentait l'efficacité des échanges entre provinces, ça pourrait diminuer les coûts de l'alimentation de 700 $ par année et par famille.

Louis Villeneuve: Merci beaucoup, monsieur Charlebois.

Le président: Merci, monsieur Villeneuve.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai peu de temps de parole. Pour ce deuxième tour, je vais me tourner maintenant vers vous, monsieur Charlebois.

Il est vrai que la hausse du prix des aliments est une question qui a aussi été étudiée au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Nous ne sommes pas au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, mais je vous demande quand même quelle mesure pourrait aider et avoir un impact. Est-ce que le manque de concurrence parmi les gros joueurs de l'alimentation est un facteur? Il y a aussi toute la question de la tarification dynamique, qui est un phénomène qu'on a vu apparaître. Est-ce que le gouvernement devrait faire quelque chose pour légiférer contre cette pratique? Est-ce que ça pourrait justement aider à faire baisser le prix des aliments?

Sylvain Charlebois: C'est une très bonne question. En fait, il faut stabiliser le système au complet. Pour ce faire, il faut vraiment investir davantage en transformation alimentaire. C'est vraiment le point d'ancrage stratégique pour le Canada, et c'est ce qui manque. La transformation alimentaire est anémique. C'est moins le cas au Québec, parce qu'on y transforme déjà 70 % de la production agricole, mais, ailleurs au pays, ce n'est pas le cas.

Récemment, le gouvernement a fait deux annonces qui, à mon avis, sont assez importantes.

D'abord, il y a eu du financement pour la transformation alimentaire à hauteur, je crois, de 1 milliard de dollars. C'est vraiment un pas dans la bonne direction.

Ensuite, l'autre mesure qui, à mon avis, va grandement changer les choses, surtout pour les petites et moyennes entreprises, c'est ce qu'on appelle la Mégadéduction à la productivité, qui a été annoncée récemment. Il y a beaucoup de petites entreprises de transformation alimentaire qui n'ont pas les moyens d'automatiser leurs activités et de devenir plus productives. Donc, je pense que cette mesure va énormément aider à rendre la transformation alimentaire plus compétitive. Elle va justement contribuer à stabiliser les prix et l'inflation alimentaire à long terme.

Andréanne Larouche: Il me reste 20 secondes.

Vous avez aussi parlé du crédit d'impôt pour les producteurs. Est-ce que ça pourrait aider les banques alimentaires?

Monsieur Hetherington, peut-être que vous voulez ajouter quelque chose à ce sujet.

Sylvain Charlebois: Absolument. L'Ontario est un modèle. J'espère voir les autres provinces suivre l'exemple.

● (1145)

Le président: Merci.

Merci, madame Larouche.

[*Traduction*]

Nous passons maintenant la parole à M. Reynolds pour cinq minutes.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous, mesdames et messieurs les témoins, d'être venus aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants d'être ici pour apporter votre contribution à ce problème extrêmement important.

Je vais d'abord m'adresser à vous, monsieur Hetherington.

Un programme alimentaire scolaire constitue une solution à court terme à ce qui, selon moi, est un problème bien plus complexe. Des gens ont faim, on leur donne à manger, c'est très bien. Toutefois, face à l'inflation alimentaire dans son ensemble, le fait que l'État nourrisse la population n'est probablement pas la meilleure solution à long terme. Voilà où je voulais en venir. L'inflation des aliments est une cause fondamentale, tout comme le coût de la vie. Vous avez dit que le recours aux banques alimentaires a augmenté de 340 % depuis 2019. C'est impensable.

M. Charlebois a fait une remarque intéressante. Il a déclaré que l'existence des banques alimentaires était due à l'échec de politiques publiques. Je n'avais jamais entendu cela. Compte tenu de l'augmentation spectaculaire du recours aux banques alimentaires depuis 2019, quels changements politiques le gouvernement devrait-il apporter pour freiner l'inflation du prix des aliments?

Neil Hetherington: En moyenne, les Canadiens dépensent environ 350 $ par personne, par mois. Une faible hausse du taux d'inflation a de graves répercussions sur les Canadiens à faible revenu. Ces répercussions découlent d'une défaillance systémique qui est à l'origine de leur faible revenu: l'emploi précaire, les mesures de soutien du revenu vraiment insuffisantes, le manque de logements abordables qui gonfle leurs dépenses. Tels sont les principaux facteurs politiques qui poussent ces gens à recourir aux banques alimentaires.

Pour lutter contre l'inflation des prix alimentaires, il faut instaurer des mécanismes qui favorisent une forte concurrence. Il faut offrir des crédits d'impôt et réduire les prix des carburants, temporairement ou non, dès que le système traverse une crise aiguë. Ce sont là tous les leviers dont nous disposons. Il en existe aussi un nouveau, et j'espère que le gouvernement l'envisagera: il s'agit d'un crédit d'impôt pour les locataires à faible revenu.

Les États-Unis offrent des déductions fiscales sur les intérêts hypothécaires. Nous souhaiterions orienter ces mesures vers les gens qui en ont le plus besoin, les locataires, en rendant leur loyer déductible d'impôt. Cette approche ciblée réduirait la fréquentation des banques alimentaires et diminuerait le nombre de Canadiens en situation d'insécurité alimentaire, soit, à l'heure actuelle, un Canadien sur quatre.

Colin Reynolds: Merci.

Monsieur Charlebois, vous avez soulevé une question très intéressante: la volatilité des prix des aliments. Cette situation a-t-elle empiré au cours de ces cinq dernières années, depuis la forte hausse de 2019, ou a-t-elle toujours été la même au Canada?

Sylvain Charlebois: En réalité, cette situation empire.

En fait, tout a commencé lors de la crise financière de 2008. Les données de Statistique Canada indiquent que l'inflation des prix alimentaires et l'inflation générale ont évolué au même rythme jusqu'en 2008. Ensuite, un écart a commencé à se creuser entre les deux. Depuis lors, nous constatons un écart considérable entre l'inflation des prix alimentaires, l'indice des prix des denrées alimentaires ainsi que les prix et l'indice des prix à la consommation. Nous ne nous sommes jamais remis de la crise de 2008. La situation ne fait qu'empirer pour plusieurs raisons, comme les changements climatiques, la géopolitique, les coûts de l'énergie, les fluctuations monétaires.

Nous n'avons jamais cherché à doter notre système alimentaire d'une certaine immunité face à tous ces facteurs, qui manifestent une grande volatilité. C'est pourquoi je soutiens depuis de nombreuses années que nous trouverons la solution dans l'industrie agroalimentaire. L'Ontario illustre bien la manière dont ce secteur a été affaibli. La plupart des gens parlent de l'automobile, mais l'industrie agroalimentaire est le secteur manufacturier principal de la province. Nous n'avons jamais accordé beaucoup d'attention à ce secteur jusqu'à présent.

● (1150)

Le président: Il vous reste sept secondes, monsieur Reynolds.

Colin Reynolds: Quelle part des aliments que nous consommons au Canada est fabriquée ou cultivée au Canada?

Sylvain Charlebois: Dans le commerce de détail, je dirais probablement entre 50 et 60 %.

Le président: Merci, monsieur Reynolds.

Nous allons maintenant conclure cette première heure avec Mme Harrison, pour cinq minutes.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Hetherington, êtes-vous au courant de notre Stratégie nationale canadienne de sécurité alimentaire?

Neil Hetherington: Oui.

Emma Harrison: Excellent. Une grande partie de cette stratégie traite justement de ce dont M. Charlebois vient de parler: les problèmes structuraux qui entravent notre capacité de transformation.

Parlons d'entreposage. Je crois que mon collègue d'en face, M. Genuis, a évoqué ce point en parlant des frais de transport. Il s'agit de développer des centres alimentaires et de conserver les produits locaux dans leurs localités. Dans le contexte de la crise que nous traversons actuellement, les banques alimentaires ont-elles la capacité d'entreposer des aliments pendant les saisons de récolte, qui produisent un important excédent alimentaire? Les banques alimentaires disposent-elles des moyens nécessaires pour conserver en chambre froide les pommes, les courges et tous les produits maraîchers que l'on récolte ces derniers temps?

Neil Hetherington: Cela varie d'une région à l'autre.

Je tiens toutefois à souligner que, vendredi dernier, le gouvernement a annoncé l'octroi de 10 millions de dollars à Deuxième récolte et à Banques alimentaires Canada dans le cadre de cette stratégie pour garantir la disponibilité de locaux et d'infrastructures d'entreposage.

Emma Harrison: Oui, c'était une excellente annonce.

Il nous reste tellement à faire. Nous avons déjà abordé la question du logement, et notre gouvernement s'attaque à un grand nombre de problèmes structuraux qui entraînent… Nous nous efforçons de corriger ce que nous pouvons maîtriser. Nous n'avons aucun contrôle sur la guerre en Iran. La flambée des prix du diésel échappe totalement à notre contrôle. Cependant, nous pouvons commencer à renforcer nos capacités de transformation, comme M. Charlebois vient de le souligner. Nous exportons d'énormes quantités de matières premières, que nous rachetons ensuite sous forme de produits à valeur ajoutée. Le gouvernement vient d'octroyer au Réseau canadien d'innovation en alimentation 50 millions de dollars pour intensifier ses activités de recherche et développement. Cela contribuera beaucoup à la souveraineté alimentaire du Canada.

Selon vos observations et votre expérience, pensez-vous que la Stratégie nationale canadienne de sécurité alimentaire réussira à résoudre à long terme les problèmes auxquels vous vous heurtez actuellement?

Neil Hetherington: Nous avons là d'excellentes possibilités. Notre discussion sur la souveraineté alimentaire est tout à fait logique. Malheureusement, la banque alimentaire Daily Bread est située juste à côté de l'ancienne fabrique de la soupe Campbell. Cette soupe n'est pas fabriquée au Canada. Quelques légumes de base ont peut-être été cultivés au Canada, mais nous les envoyons à des usines de transformation au Mexique ou aux États-Unis. En outre, nous ne fabriquons pas les boîtes de conserve de manière à assurer notre souveraineté alimentaire. La sécurité alimentaire fait partie de notre sécurité nationale. Il est donc crucial de continuer à investir dans ce domaine.

Emma Harrison: En dehors de mes fonctions de députée, j'élève des bovins de boucherie dans ma circonscription de Peterborough. Je dis parfois à la blague à mes voisins qu'il ne nous manque qu'une ferme laitière pour pouvoir vivre coupés du monde sans problème.

Les surplus sont énormes. Mes voisins produisent des pommes. En ce moment, ils ont un surplus incroyable qu'ils ne pourront jamais récolter au complet. Il faut aussi tenir compte du transport et de l'entreposage. Ils donnent déjà beaucoup de nourriture. Je suis donc ravie que vous ayez souligné l'existence du crédit d'impôt offert en Ontario aux agriculteurs qui font des dons de produits alimentaires. L'organisme Kawartha Food Share se trouve dans ma circonscription.

Il reste du travail à faire. Par exemple, si je pouvais leur donner une vache entière, il y aurait des problèmes liés aux dates de péremption et à d'autres aspects, des problèmes qui ne se posent pas lorsque nous envoyons nos animaux à l'abattoir et que nous récupérons la viande. Nous ne pouvons donc pas donner de bœuf pour le moment.

Pour revenir à ce que vous disiez, les agriculteurs et les éleveurs veulent faire ces dons. Nos producteurs comptent parmi les gens les plus généreux qui soient, mais certains obstacles structurels les en empêchent. Pourriez-vous nous dire ce que nous pourrions faire pour éliminer ces obstacles?

Neil Hetherington: Il faut d'abord s'attaquer, au moyen de politiques publiques, aux trois enjeux fondamentaux: le logement abordable, la précarité de l'emploi et le soutien du revenu. Oui, nous allons modifier les politiques, mais nous devons répondre aux besoins alimentaires dès maintenant.

C'est là qu'un crédit d'impôt fédéral pour les agriculteurs pourrait produire tous ses effets. Je pense qu'une telle mesure ferait l'unanimité à la Chambre, car il est parfaitement logique de dire aux agriculteurs: « Nous allons veiller à ce que votre générosité vous profite aussi. » C'est une mesure sensée. Elle a fait ses preuves en Ontario et dans trois autres provinces pour acheminer des aliments aux personnes qui en ont besoin. Nous avons la possibilité de la mettre en place très rapidement à l'échelle fédérale.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

● (1155)

Emma Harrison: C'est excellent, mais je ne pense pas avoir d'autres questions.

Merci beaucoup du travail que vous faites. Merci d'avoir pris le temps de venir au Comité pour répondre à nos questions et nous orienter dans la bonne direction. C'est un sujet qui tient profondément à cœur à l'ensemble du gouvernement. Il reste beaucoup de travail à faire, mais nous nous attaquons à certains de ces grands problèmes. Vos témoignages sont essentiels pour nous aider à prendre les bonnes décisions.

Neil Hetherington: Merci.

Le président: Merci, madame Harrison.

Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui mettre leur expertise au service du Comité dans le cadre de cette importante étude.

Nous allons suspendre la réunion quelques instants avant de passer à la dernière heure prévue à l'ordre du jour.

● (1155)

_____(Pause)_____

● (1200)

Le président: Nous reprenons nos travaux pour la deuxième heure de la réunion.

Je vais rappeler brièvement quelques consignes.

Chacun a le privilège de participer à la réunion d'aujourd'hui dans la langue officielle de son choix. Je demande aux personnes présentes dans la salle de s'assurer de porter leur oreillette et de sélectionner le canal qui leur permettra de suivre pleinement les travaux dans la langue voulue.

Personne ne comparaît à distance.

Si vous avez des appareils électroniques, veuillez les mettre en mode silencieux pour qu'ils ne sonnent pas. Veuillez également éviter de tapoter la tige du microphone, par égard pour les interprètes. Adressez toutes vos questions à la présidence et attendez que je vous nomme avant de prendre la parole.

Pour la deuxième heure, nous recevons, à titre personnel, Mme Rachel Engler-Stringer, professeure à l'Université de la Saskatchewan. Nous accueillons également M. Ron Lemaire, président de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, et Mme Sue Lewis, vice-présidente, Marketing et événements, de cette association. Enfin, nous recevons Mme Erin Gowriluk, vice-présidente, Relations gouvernementales de Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada.

Chaque témoin dispose d'au plus cinq minutes.

Si vous partagez votre temps de parole, veuillez m'en informer.

Nous allons commencer par Mme Engler-Stringer, qui dispose de cinq minutes.

Rachel Engler-Stringer (professeure, University of Saskatchewan, à titre personnel): Merci de m'avoir invitée à prendre la parole.

Je suis professeure au Département de santé communautaire et d'épidémiologie de l'Université de la Saskatchewan. Au cours de la dernière décennie, je suis devenue l'une des principales chercheuses au Canada dans le domaine des programmes d'alimentation scolaire. Je possède également une expertise sur certains des programmes d'alimentation scolaire les plus efficaces au monde. J'ai notamment dirigé des recherches qui montrent à quel point ces programmes sont populaires: dans notre échantillon, environ neuf parents — ou autres personnes ayant la charge d'enfants — sur 10 souhaitaient que leurs enfants participent à un programme universel de qualité lorsqu'un tel programme leur était offert.

Après la Seconde Guerre mondiale, lorsque la Suède a instauré son programme universel de repas du midi à l'école, elle a eu la prévoyance de l'accompagner d'un programme de recherche longitudinale. Elle peut maintenant affirmer que l'offre universelle de repas du midi gratuits a accru de 5 % la participation des mères au marché du travail et de 2,6 % le revenu permanent des ménages. Elle peut aussi affirmer que les élèves qui ont bénéficié de repas du midi gratuits dans le cadre du programme universel pendant neuf ans ont obtenu de meilleurs résultats économiques, scolaires et sanitaires tout au long de leur vie. Leurs revenus au cours de leur vie ont notamment été supérieurs de 3 % à ceux des élèves qui n'y ont pas participé, et même de 6 % dans le cas des enfants des ménages aux revenus les plus faibles.

Si nous voulons connaître les retombées de notre nouveau Programme national d'alimentation scolaire, nous devons l'accompagner d'un programme de recherche complet. Sans efforts pour favoriser la collaboration entre le milieu universitaire et les intervenants sur le terrain, nous raterons des occasions de mettre sur pied un programme de recherche complet parallèlement à notre programme national. Nous devons étudier ce qui existait auparavant, la manière dont les programmes évoluent grâce au nouveau financement et les façons dont la recherche peut contribuer à leur amélioration continue.

Il est essentiel de coordonner la recherche pour comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, déterminer comment soutenir le développement des programmes et tirer des leçons des programmes les plus efficaces. Les premiers travaux montrent déjà que les responsables des programmes d'alimentation scolaire utilisent les nouveaux fonds pour améliorer la qualité des aliments offerts, mettre au point des systèmes qui peuvent réduire les coûts, lancer de nouveaux programmes ou permettre à davantage d'élèves de participer aux programmes existants. Des chercheurs doivent étudier ces processus afin de renforcer les programmes et de veiller à ce qu'ils respectent les pratiques exemplaires à l'échelle mondiale. Le problème, c'est qu'aucun système n'est actuellement en place pour garantir que ce travail se fasse.

J'ai été heureuse de voir les subventions Catalyseur et les subventions d'équipe FRAIS des Instituts de recherche en santé du Canada, financées par Emploi et Développement social Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. Elles permettront de constituer de solides programmes de recherche sur l'alimentation scolaire. Toutefois, des subventions accordées isolément risquent d'entraîner des dédoublements et de laisser d'importantes lacunes dans les connaissances. De plus, elles n'exigent ni communication ni collaboration entre les équipes.

[*Français*]

Nous avons besoin de recherches dans des domaines aussi variés que les répercussions sur le système agroalimentaire canadien des initiatives d'approvisionnement local dans les programmes d'alimentation scolaire, la manière dont les programmes soutiennent la souveraineté alimentaire des peuples autochtones, les effets à long terme sur la santé des repas universels de bonne qualité nutritionnelle, ainsi que les améliorations du comportement des élèves en classe et de leur santé mentale. Chacun de ces domaines a déjà été étudié dans des contextes internationaux, et les données probantes démontrent qu'il s'agit d'effets positifs associés à des programmes de grande qualité.

Par exemple, même des éléments aussi fondamentaux que la mesure de la participation et de son évolution dans le temps ne sont pas réalisés de la même façon dans chaque province, chaque territoire et chaque gouvernement autochtone. Vous seriez surpris du nombre de façons différentes qu'il existe pour mesurer quelque chose d'aussi simple en apparence.

Cela limite notre capacité à comparer les taux de participation déclarés d'une administration à l'autre et à déterminer si ceux-ci entraînent des améliorations en matière de santé, d'éducation et de résultats économiques, comme cela a été observé dans d'autres pays.

● (1205)

[*Traduction*]

Nous devons favoriser la communication et la collaboration entre les équipes de recherche en organisant des rencontres pour échanger sur les projets, les idées, les méthodes et les outils de recherche. Cela pourrait prendre la forme d'un réseau de recherche financé, à l'image de structures existantes comme les Centres de collaboration nationale, où les universités, les gouvernements et les fondations financent ensemble la création d'un programme de recherche complet et transdisciplinaire sur l'alimentation scolaire.

Les investissements n'ont pas besoin d'être considérables, mais ils doivent suffire à mettre en place une structure de base pour mener ce travail. Il faut financer une chaire de recherche, du personnel de recherche ou les deux, ainsi que la tenue de rencontres régulières et d'activités de collaboration. Nous serons ainsi bien placés pour examiner les retombées dans leur ensemble et appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Merci.

Le président: Merci, madame Engler-Stringer.

Monsieur Lemaire, voulez-vous commencer?

Ron Lemaire (président, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes): Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de nous donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes représente plus de 900 entreprises de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais au Canada. Ces entreprises réalisent plus de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au pays, de la ferme à l'assiette. Nous sommes heureux que le Comité examine l'inflation des prix alimentaires en parallèle avec le Programme national d'alimentation scolaire, car ces questions sont étroitement liées.

Les Canadiens doivent avoir accès à des aliments nutritifs et abordables. Or, les entreprises qui cultivent et acheminent ces aliments font face à des coûts de plus en plus difficiles à absorber. Les fruits et légumes frais présentent des particularités. Ils sont très périssables, parcourent souvent de grandes distances, nécessitent une manutention et une réfrigération spécialisées et circulent au sein d'une chaîne d'approvisionnement intégrée à l'échelle nord-américaine et mondiale.

Cela signifie que les coûts de la main-d'œuvre, du transport, du carburant, de l'emballage, de l'énergie, de la conformité réglementaire et des infrastructures peuvent, au bout du compte, influer sur ce qu'il en coûte pour mettre des fruits et légumes dans l'assiette des Canadiens. Le message que nous voulons transmettre au Comité est donc que les politiques visant à rendre les aliments abordables doivent tenir compte de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Alors que notre secteur fait face à l'incertitude géopolitique, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, nous savons que de nombreux Canadiens ont du mal à payer leur nourriture. Les études de notre association sur la perception des prix par les consommateurs révèlent que les fortes hausses signalées il y a deux ou trois ans ont fait place à l'impression d'une hausse progressive et constante. Au troisième trimestre de cette année, huit Canadiens sur 10 ont déclaré avoir constaté une hausse des prix des fruits et légumes par rapport à l'année précédente.

Contrairement à ce qu'elles peuvent faire pour de nombreux biens de consommation, les familles ne peuvent tout simplement pas reporter l'achat d'aliments nutritifs lorsque les prix augmentent. Elles s'adaptent en fréquentant davantage les magasins à rabais et en achetant plus de fruits et légumes surgelés ou en conserve, qui se conservent longtemps. Si le gouvernement veut réduire durablement les pressions sur les prix alimentaires et assurer l'efficacité du programme d'alimentation scolaire, nous devons examiner les coûts cumulatifs de l'acheminement des aliments des fermes jusqu'aux consommateurs, en passant par les réseaux de distribution, tout en maintenant les normes canadiennes en matière de salubrité des aliments, d'environnement et de travail.

Nous devrions également nous pencher sur les infrastructures de distribution alimentaire. Nous croyons qu'un modèle reposant sur des marchés de gros alimentaires et des pôles alimentaires résilients, des corridors de transport efficaces et des systèmes de distribution modernes devrait être envisagé comme une composante des infrastructures alimentaires du Canada. Le renforcement de ces infrastructures peut améliorer la résilience et contribuer à réduire l'incertitude entourant les coûts ainsi que les perturbations dans l'ensemble du système. L'abordabilité des aliments concerne toute la chaîne d'approvisionnement et constitue de plus en plus un enjeu de sécurité alimentaire.

Je cède la parole à ma collègue, Mme Sue Lewis, qui parlera de la saine alimentation chez les enfants et du programme d'alimentation scolaire.

● (1210)

Sue Lewis (vice-présidente, Marketing et événements, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes): Merci.

Lorsque nous parlons d'un programme d'alimentation scolaire, nous devons aussi tenir compte de l'accès à des aliments nutritifs et adaptés aux cultures. Le Programme national d'alimentation scolaire du Canada offre une occasion importante de soutenir les enfants et les familles et d'encourager une saine alimentation dès le plus jeune âge. La fragmentation des systèmes explique en partie les difficultés à acheminer des fruits et légumes frais dans nos écoles.

Notre expérience de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes, notamment notre soutien au Programme de récupération d'aliments excédentaires du gouvernement fédéral, nous montre que la réussite d'un programme national ne repose pas seulement sur l'achat d'aliments. Il faut réfléchir à la façon dont les aliments parviennent aux écoles et y sont entreposés, aux infrastructures dont les écoles ont besoin pour offrir le programme, à la fréquence des livraisons, aux moyens de réduire le gaspillage et aux façons de permettre aux écoles d'obtenir des produits de saison adaptés aux cultures tout en maintenant une certaine variété à longueur d'année. Il faut également déterminer qui gère le programme dans l'école, car cette responsabilité ne peut pas simplement s'ajouter à la journée déjà bien remplie d'un enseignant.

Les fruits et légumes frais posent des difficultés logistiques particulières, car ils sont très périssables. Les systèmes d'approvisionnement doivent donc être suffisamment souples pour tenir compte de la saisonnalité, de la disponibilité, des distances de transport et des différences régionales au pays. Pour favoriser une saine alimentation et assurer la disponibilité d'aliments adaptés aux cultures tout au long de l'année, il faudra inclure non seulement les aliments que nous cultivons au Canada, mais aussi des produits comme les bananes, les oranges et d'autres aliments faciles à manger que nous ne pouvons pas cultiver ici.

Nous encourageons le gouvernement fédéral à travailler en étroite collaboration avec les provinces, les territoires, les autorités scolaires et l'industrie alimentaire pour rendre le programme aussi efficace que possible grâce à un cadre national coordonné, et pour que les enfants reçoivent des aliments sains sans créer de coûts administratifs ni de gaspillage alimentaire inutiles.

Le programme offre également une occasion d'apprentissage. Il est important de donner des fruits et légumes aux enfants, mais les aider à mieux connaître les aliments, à acquérir des compétences alimentaires et à comprendre d'où vient leur nourriture peut avoir des retombées qui dépassent largement la journée d'école. C'est important, car les fruits et légumes contribuent à réduire le risque de maladie cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et de certaines maladies chroniques. Pourtant, nous savons que près de 80 % des Canadiens ne consomment pas suffisamment de portions par jour. Cette faible consommation coûte très cher au Canada: près de 8 milliards de dollars par année en soins de santé. Inculquer de saines habitudes dès le plus jeune âge, c'est investir dans la santé des enfants.

Ron Lemaire: En conclusion, nous formulons quatre recommandations.

Il faut aborder l'abordabilité des aliments en tenant compte de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement: les coûts du transport, du carburant, de la main-d'œuvre, de la réglementation et des infrastructures.

Il faut reconnaître que les infrastructures de distribution, de transport et d'entreposage des aliments sont des composantes essentielles de la stratégie de sécurité alimentaire.

Il faut examiner le Programme national d'alimentation scolaire, reconnaître que les fruits et légumes en sont des éléments essentiels et prévoir la souplesse nécessaire pour ajouter des infrastructures dans les régions et dans l'ensemble du système.

Enfin, il faut encourager l'industrie alimentaire canadienne à travailler directement avec le gouvernement pour rendre tout cela possible.

Le président: Merci, monsieur Lemaire et madame Lewis.

Madame Gowriluk, vous avez la parole pour cinq minutes.

Erin Gowriluk (vice-présidente, Relations gouvernementales, Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci beaucoup de votre invitation.

Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada représente les entreprises qui fabriquent et distribuent les produits courants que les Canadiens trouvent sur les tablettes des épiceries et des pharmacies. Notre secteur emploie plus de 350 000 Canadiens dans 10 000 établissements et transforme près de 40 % de la production agricole canadienne en produits à valeur ajoutée.

Notre intervention portera aujourd'hui sur l'abordabilité des aliments et la capacité du Canada à fournir aux Canadiens des produits essentiels du quotidien à longueur d'année.

Plus tôt cette semaine, votre comité a entendu parler des difficultés qu'éprouvent les ménages à se procurer des aliments nutritifs, particulièrement dans les collectivités rurales et les communautés autochtones. La sécurité alimentaire ne se limite pas aux prix à l'épicerie. Nous avons appris que les dépenses de logement, de chauffage, de transport et d'autres produits et services essentiels déterminent toutes la somme qui reste aux familles pour acheter de la nourriture.

L'abordabilité dépend également de la capacité du Canada à transformer, à fabriquer, à emballer et à distribuer les aliments dont les Canadiens ont besoin chaque jour. Lorsque notre organisation a comparu devant le comité de l'agriculture de la Chambre en juin, nous avons fait valoir que la fabrication alimentaire au pays devrait être considérée comme une infrastructure nationale stratégique. C'est encore le message que nous vous transmettons aujourd'hui. Pour rendre les aliments plus abordables, nous devons examiner les deux côtés de l'équation: le budget des ménages, ainsi que les coûts et la capacité d'approvisionnement alimentaire au Canada.

Dans cette optique, j'aimerais formuler trois observations.

Premièrement, l'inflation des prix à l'épicerie a ralenti, mais les aliments ne sont pas devenus plus abordables. Selon Statistique Canada, les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 1,7 % d'une année à l'autre en septembre, soit la plus faible hausse depuis mai 2024. Pourtant, ils demeurent supérieurs de 33 % à ceux de septembre 2020. Les familles continuent de subir ces hausses, et il demeure important d'offrir un soutien ciblé aux ménages en difficulté. Nous ne pouvons pas non plus présumer que le ralentissement récent se poursuivra. Les coûts de l'énergie et du transport prennent du temps à se répercuter dans le système d'approvisionnement alimentaire. Tous les produits qui se trouvent sur les tablettes des épiceries ont été transportés grâce au diésel, souvent à plusieurs reprises. Au cours de la dernière année, le prix moyen du diésel au Canada a augmenté de près de 100 % pour dépasser 2,67 $ le litre.

C'est pourquoi notre organisation s'est jointe à six autres organisations nationales du système alimentaire, dont celle de M. Ron Lemaire, pour demander un allégement temporaire du coût du diésel et du diésel marin utilisés dans la production, la fabrication, l'entreposage et le transport des aliments. C'est un moyen concret d'alléger les pressions dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de contribuer à limiter de nouvelles hausses des prix alimentaires.

Deuxièmement, au Canada, notre alimentation est tributaire de notre climat nordique et des saisons; la capacité de transformation au pays est donc importante. La Stratégie nationale de sécurité alimentaire du gouvernement souligne que les importations fournissent 88 % des fruits frais et des noix que consomment les Canadiens, ainsi que 72 % des légumes. Les aliments surgelés, en conserve ou conservés autrement prolongent la disponibilité des récoltes, réduisent les pertes et permettent d'offrir des choix nutritifs tout au long de l'année. La fabrication alimentaire au pays relie les fermes canadiennes aux ménages, aux établissements et aux écoles. Nous accueillons donc favorablement l'importance accordée dans la stratégie à l'accroissement de la capacité de transformation et à la création d'une plus grande valeur à partir de ce que le Canada cultive.

Troisièmement, et enfin, il faut faire de l'abordabilité des aliments un critère explicite des politiques fédérales. Les droits de douane sur les intrants alimentaires et le chevauchement des exigences réglementaires peuvent faire augmenter le coût de production des aliments au Canada. Nous accueillons favorablement la nouvelle Directive du Cabinet sur la compétitivité réglementaire et la réduction du fardeau administratif, ainsi que l'accent qu'elle met sur la compétitivité, la coordination et la réduction des contraintes inutiles pour les entreprises. Lorsqu'il élabore de nouveaux règlements ou de nouvelles mesures commerciales, le gouvernement devrait aussi tenir compte de l'abordabilité des aliments, notamment du coût cumulatif des nouvelles exigences et des possibilités d'éviter les dédoublements inutiles.

Il ne s'agit pas d'affaiblir les normes rigoureuses du Canada en matière de salubrité des aliments. Il s'agit de favoriser l'abordabilité, la compétitivité et la résilience du secteur canadien de la fabrication alimentaire.

Merci.

● (1215)

Le président: Merci, madame Gowriluk.

Nous allons commencer par Mme Kramp-Neuman, qui dispose de six minutes.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence cet après-midi. Je pense que la plupart de mes questions s'adresseront à notre dernière témoin, Mme Gowriluk.

Merci de votre témoignage. Je pense qu'on peut raisonnablement dire que la plupart des Canadiens estiment que nous devrions faire davantage que cultiver des aliments ici pour les envoyer ailleurs afin qu'ils y soient transformés. Nous avons une véritable occasion de renforcer la fabrication au Canada, de créer de bons emplois et de bâtir une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus résiliente. Concrètement, pour les familles qui peinent à payer leur épicerie, la question est la suivante: comment faire en sorte que cela se traduise par une baisse des prix à l'épicerie?

En faisant des recherches sur votre association, j'ai été très heureuse de prendre connaissance de vos démarches concernant le commerce entre le Canada et les États-Unis. J'ai lu une lettre d'opinion de M. Michael Graydon. J'aimerais vous en lire le passage qui m'a marquée et qui me semble pertinent pour cette étude:

> Le Canada possède d'énormes atouts. Nous sommes un chef de file mondial en agriculture, avec d'abondantes ressources naturelles, des établissements de recherche de pointe, une main-d'œuvre talentueuse et un accès aux grands marchés. Pourtant, trop souvent, notre modèle économique s'arrête trop tôt dans la chaîne de valeur. Nous cultivons ici et expédions ailleurs. D'autres assurent la transformation, la fabrication et le développement des marques.
>
> Nous devrions avoir une autre ambition: cultiver ici, transformer ici, fabriquer ici, développer les marques ici, puis vendre au monde entier. Ce n'est pas du protectionnisme. C'est une politique économique judicieuse. Elle crée des emplois à plus forte valeur ajoutée, renforce les collectivités, accroît les exportations et rend le Canada plus résilient.

Ce que ce passage ne précise pas, c'est l'effet qu'aurait ce changement sur l'abordabilité des aliments eux-mêmes. J'aimerais donc que vous nous expliquiez, à l'échelle macroéconomique, les répercussions concrètes qu'aurait une augmentation de la fabrication et de la transformation alimentaires au pays sur les aliments. Au bout du compte, comment pouvons-nous faire en sorte qu'une industrie alimentaire canadienne plus forte se traduise aussi par des prix plus bas à l'épicerie pour les Canadiens?

● (1220)

Erin Gowriluk: Lorsqu'on fait le lien entre l'abordabilité et la production au pays, je pense que tout dépend du produit. Une production accrue au pays ne rendra donc pas nécessairement tous les produits plus abordables.

Je pense qu'il faut d'abord parler de nos objectifs en matière de sécurité alimentaire. Nous avons constaté une certaine instabilité récemment, et certainement au cours des deux dernières années, dans le contexte de la guerre commerciale entre le Canada et les États-Unis. Je pense que les Canadiens veulent surtout pouvoir continuer à trouver sur les tablettes au Canada davantage de ces produits dont ils ont besoin chaque jour. Il faut donc voir dans quelle mesure nous pouvons accroître la production au Canada pour assurer leur disponibilité constante.

Compte tenu de ce qui se passe entre le Canada et les États-Unis et de la vulnérabilité que nous constatons, le prix entre en ligne de compte si, par exemple, un produit est assujetti à des droits de douane lorsqu'il franchit la frontière des États-Unis vers le Canada. Toutefois, je pense que la priorité demeure toutefois la disponibilité des produits. Pourrons-nous continuer à trouver ce produit si des difficultés surviennent? Il s'agit de réduire la vulnérabilité du marché canadien pour assurer la disponibilité constante des produits.

Pour ce qui est de votre deuxième question, je pense que plusieurs témoins en ont parlé dans le cadre de cette étude cette semaine: il s'agit des retombées économiques et des emplois. Comment faire en sorte qu'une plus grande part de la valeur ajoutée à ces produits le soit au Canada plutôt qu'ailleurs? Lorsque nous augmentons la production globale au pays, nous créons des emplois et contribuons davantage à l'économie canadienne.

Shelby Kramp-Neuman: En août dernier, votre organisation a publié une déclaration dans laquelle elle se disait préoccupée par la suspension des négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis et par les répercussions que cette suspension continuerait d'avoir sur l'abordabilité des aliments. Pour faire suite à votre réponse, j'aimerais savoir ce que vous pensez des bonnes nouvelles récemment rapportées dans les médias, selon lesquelles le Canada et les États-Unis semblent progresser dans ce dossier. Du point de vue de l'abordabilité des aliments, qu'en pensez-vous et qu'espérez-vous voir ressortir des négociations?

Erin Gowriluk: Au sujet de la décision prise en août, je dirai que nous avons été heureux de constater que la plupart des droits de douane imposés à divers secteurs canadiens n'ont généralement pas eu d'incidence importante sur nos membres ni sur les produits essentiels du quotidien dont les Canadiens ont besoin. Quelques codes tarifaires ont été touchés, mais ils ont, pour la plupart, été admissibles au processus de remise des droits. Nous n'avons donc pas constaté d'incidence importante sur les produits essentiels du quotidien à la suite de cette décision et de l'imposition subséquente des droits de douane. Il en a été de même pour la réponse du gouvernement sous forme de contre-mesures.

Shelby Kramp-Neuman: Enfin, quels obstacles précis à l'augmentation de la production au Canada vos membres ont-ils signalés? Quelles seraient vos demandes au Comité? Si le gouvernement fédéral pouvait éliminer un seul obstacle, lequel choisiriez-vous?

Erin Gowriluk: Ce que nous entendons constamment, c'est que nos membres doivent prendre d'importantes décisions d'investissement, soit pour accroître leur productivité au Canada lorsqu'ils y sont déjà établis, soit pour attirer de nouveaux investissements d'entreprises présentes dans plusieurs pays. Nous voulons attirer ces investissements étrangers au Canada. Comment pouvons-nous rendre le pays plus attrayant pour les entreprises?

Je proposerais deux pistes de solution. Je pense que le gouvernement nous a fait part de ses intentions et que nous avons vu des signes d'un mouvement dans la bonne direction dans certaines annonces récentes. Je pense notamment à la directive du Cabinet publiée le 21 octobre, à l'engagement de réduire le fardeau administratif réglementaire et au projet de loi S-7, présenté au Sénat, qui porte sur la réduction du fardeau administratif. Il faut créer un cadre réglementaire qui rende le Canada plus concurrentiel et qui permette d'y réduire les coûts. Il faut réduire le fardeau administratif lié à la réglementation.

Deuxièmement, en plus de chercher à rendre le Canada plus concurrentiel, il faut appliquer la même approche à notre politique fiscale. Parlons de la façon dont elle s'applique et des moyens de rendre le Canada plus attrayant pour les entreprises.

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Le président: Merci, madame Kramp-Neuman.

[*Français*]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour six minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à remercier les témoins de contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

Madame Lewis, mardi dernier, nous avons entendu un témoin qui nous recommandait les achats groupés afin de faire diminuer les coûts pour les banques alimentaires et les traiteurs pour les écoles. Que pensez-vous de cette recommandation?

● (1225)

[*Traduction*]

Sue Lewis: Excusez-moi. Pourriez-vous répéter la dernière partie de votre question?

[*Français*]

Natilien Joseph: Mardi dernier, nous avons entendu un témoin qui nous a recommandé les achats groupés pour faire baisser les coûts des banques alimentaires et, surtout, des traiteurs pour les écoles. Que pensez-vous de cette recommandation?

[*Traduction*]

Sue Lewis: [*Inaudible*] pour recouvrer les coûts auprès des élèves et des familles?

[*Français*]

Natilien Joseph: Oui.

[*Traduction*]

Sue Lewis: Nous sommes favorables à un programme universel. Il ne prendra peut-être pas exactement la même forme dans chaque école. Certains élèves ou certaines familles pourraient être en mesure de contribuer, mais nous recommandons fortement que le programme soit universel, que tous les élèves puissent y participer et qu'aucun élève qui choisit de manger à l'école ne soit stigmatisé.

[*Français*]

Natilien Joseph: Je vais poursuivre sur la même lancée.

Est-ce que vous pouvez nous dire comment le gouvernement fédéral travaille avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones pour assurer une mise en œuvre efficace du Programme national d'alimentation scolaire et tirer profit des initiatives déjà en place?

[*Traduction*]

Sue Lewis: Je n'ai pas saisi toute votre question.

[*Français*]

Natilien Joseph: Monsieur le président, est-ce que je peux répéter ma question?

Si oui, veuillez faire attention à mon temps de parole.

Le président: Oui.

Natilien Joseph: Madame Lewis, ma question était la suivante: comment le gouvernement fédéral travaille-t-il avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones pour assurer la mise en œuvre efficace du Programme et tirer profit des initiatives déjà en place?

[*Traduction*]

Sue Lewis: Je pense que la dernière partie de votre question contient aussi la réponse. Il existe déjà de très bons programmes sur le terrain. Le soutien financier du gouvernement fédéral permettra de les renforcer et de les étendre.

Comme Mme Engler-Stringer l'a également dit, tout programme doit comporter un solide volet de recherche et d'évaluation afin de s'assurer que les fonds investis produisent le meilleur rendement possible et améliorent concrètement la situation des enfants.

[*Français*]

Natilien Joseph: Merci beaucoup.

Monsieur Lemaire, comment cette collaboration peut-elle favoriser la transmission des pratiques exemplaires et permettre d'élargir l'accès aux repas scolaires?

[*Traduction*]

Ron Lemaire: Pour réussir, le programme d'alimentation scolaire doit reposer sur des partenariats entre l'industrie et les gouvernements. Nous avons vu des pratiques exemplaires à l'échelle provinciale en Ontario. Nous avons examiné un programme d'alimentation scolaire dans le Nord qui fonctionne très efficacement, avec des stratégies d'approvisionnement mises en œuvre à l'échelle régionale et une distribution dans les régions rurales et éloignées qui en ont besoin.

Cette collaboration prend du temps et exige aussi des investissements. Il faut investir dans des chaînes du froid adéquates, des infrastructures appropriées sur place et la formation nécessaire pour manipuler et distribuer les produits à leur arrivée. Ensemble, nous avons déjà démontré que le programme peut réussir lorsqu'il repose sur une collaboration avec les administrations fédérale, provinciales et municipales. C'est là que les choses se compliquent. Pour la suite, il est essentiel de gérer tout cela dans le cadre universel dont ma collègue, Mme Lewis, a parlé.

[*Français*]

Natilien Joseph: Merci beaucoup.

Madame Engler-Stringer, le gouvernement fédéral s'est engagé à rendre permanent le Programme national d'alimentation scolaire. Comment cette pérennisation contribuera-t-elle à assurer la continuité et le développement des programmes partout au pays?

Rachel Engler-Stringer: Les programmes d'alimentation scolaire vont se développer au fil du temps. On ne peut pas juste dire que, maintenant qu'il y a de l'argent, les programmes sont en place. Des programmes existaient avant. Ils offraient des repas assez simples — souvent pas beaucoup de légumes ni de fruits —, mais qui ne coûtaient pas très cher. Maintenant qu'il y a plus d'argent investi, ça permet de développer l'aspect nutritionnel de ce qui est offert. Ça permettra d'offrir ces repas à de plus en plus d'enfants dans de plus en plus d'écoles.

Les programmes d'alimentation scolaire ne sont donc pas quelque chose qui n'existait pas et qui existe maintenant; c'est plutôt quelque chose qui se développe au fil du temps. Savoir que de l'argent va être donné année après année pour développer ces programmes nous donne la chance de bien développer des systèmes dans lesquels des personnes gérant certains programmes peuvent travailler ensemble pour acheter en grande quantité ou développer leurs infrastructures, entre autres.

● (1230)

Natilien Joseph: Je ne sais pas s'il me reste encore du temps de parole, monsieur le président. Je voudrais continuer ma discussion avec madame Engler-Stringer.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Natilien Joseph: C'est bon.

Madame Engler-Stringer, j'aimerais parler des principaux défis qu'il reste à régler pour que les enfants, peu importe leur lieu de résidence, puissent bénéficier de repas nutritifs à l'école. Est-ce que vous pouvez nous en en dire davantage sur ces défis, quel que soit le lieu de résidence?

Rachel Engler-Stringer: Parlez-vous des barrières que les enfants rencontrent pour participer à ces programmes?

Natilien Joseph: Je parle de ces barrières, oui, et quel que soit leur lieu de résidence.

[*Traduction*]

Rachel Engler-Stringer: D'accord. Je pense que je vais répondre à cette question en anglais.

Il existe de nombreux obstacles. Certains tiennent simplement au fait que certains enfants... Nous avons une grande diversité de communautés culturelles au Canada. Certaines familles n'ont peut-être jamais connu de tels programmes. Il leur faut du temps pour développer un lien de confiance et comprendre que les aliments offerts conviendront à leurs enfants. Il existe de nombreux obstacles. Je pourrai en parler davantage si quelqu'un souhaite me poser d'autres questions.

[*Français*]

Le président: Merci, monsieur Joseph.

[*Traduction*]

Avant de passer à Mme Larouche, je rappelle encore aux personnes présentes dans la salle d'utiliser le service d'interprétation mis à leur disposition. Gardez votre oreillette pour bien comprendre tous les échanges. Le niveau de bruit est parfois élevé.

[*Français*]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Madame Lewis, monsieur Lemaire, madame Engler-Stringer, madame Gowriluk, je vous remercie beaucoup d'être avec nous.

Madame Engler-Stringer, vous avez terminé votre intervention en disant que vous aimeriez pouvoir compléter vos remarques sur les barrières. Alors, je vous laisse un peu de temps pour compléter vos propos.

[*Traduction*]

Rachel Engler-Stringer: Je vais répondre en anglais.

Les obstacles existent parce que nous sommes en train de mettre sur pied des systèmes entièrement nouveaux au pays. Auparavant, la structure se limitait essentiellement à chaque école, où des bénévoles offraient quelque chose dans le cadre scolaire. Maintenant, dans la plupart des provinces et des territoires, il est question d'offrir un programme d'alimentation scolaire, et ce, depuis à peine plus d'un an, voire moins d'un an dans certains cas.

Les écoles mettent maintenant ces systèmes sur pied. Elles installent les infrastructures. Elles communiquent avec les familles. Elles mettent en place tout ce dont nous aurons besoin pour disposer de programmes d'alimentation scolaire très solides à l'avenir. C'est à ces aspects que se rattachent les obstacles.

Avec le temps, davantage d'enfants participent. Mes propres recherches, menées en étroite collaboration avec la plus grande division scolaire de ma province, me permettent de vous dire que les familles sont plus disposées à participer lorsqu'elles se reconnaissent dans les programmes d'alimentation scolaire. La stigmatisation diminue lorsque les programmes sont offerts à tous les enfants plutôt que de cibler ceux que l'on estime en avoir besoin, lorsque les aliments proposés sont adaptés aux cultures et lorsque les restrictions alimentaires, s'il y en a, sont prises en compte.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Surtout, ça enlève aussi beaucoup de discrimination et de problèmes d'intimidation qui peuvent être associés à tout ça.

Dans vos remarques préliminaires, vous avez parlé de la création d'une chaire de recherche. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont vous la voyez, sa composition et ses principaux avantages?

[*Traduction*]

Rachel Engler-Stringer: J'ai parlé d'un réseau de recherche sur l'alimentation scolaire qui pourrait comprendre une chaire, par exemple une chaire de recherche du Canada ou une structure semblable. Nous avons besoin d'un réseau pour établir un système officiel de communication entre les équipes de recherche.

Pour ce qui est du financement de la recherche au pays... Nos trois organismes subventionnaires sont excellents. Ils font l'envie de nombreux chercheurs dans bien des régions du monde. Toutefois, ils n'exigent pas de collaboration, de communication ni de mise en commun des ressources pour éviter les dédoublements et combler les lacunes. C'est ce système qu'il faut créer, à mon avis. Il ne nécessite pas forcément des ressources énormes, mais il exige certaines ressources et une structure pour le soutenir. Il existe au pays des Centres de collaboration nationale qui s'intéressent à différents sujets de santé publique. Nous pourrions faire quelque chose de très semblable.

Dans ma vision des choses, le réseau aurait des pôles dans différentes universités, tant anglophones que francophones. Je réunis déjà une soixantaine de chercheurs pour favoriser certains de ces échanges et déterminer où ces pôles pourraient se trouver. Certains pourraient se consacrer à l'équité. Un pôle pourrait se concentrer sur les systèmes alimentaires locaux, l'intégration du plus grand nombre possible de produits canadiens dans les programmes d'alimentation scolaire et l'étude des retombées économiques. Différents pôles pourraient travailler sur différents aspects des programmes. Voilà ce que j'envisage, et cela pourrait comprendre une chaire de recherche du Canada.

● (1235)

[*Français*]

Andréanne Larouche: Merci beaucoup.

Madame Lewis et monsieur Lemaire, en tant que représentants de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, évidemment, vous devez observer que les producteurs de fruits et légumes du Québec sont essentiels pour l'économie locale et que, chaque année, les récoltes varient beaucoup. C'est de plus en plus le cas, d'ailleurs, en raison des changements climatiques.

Est-ce que le gouvernement pourrait faire quelque chose pour mieux épauler les producteurs qui vivent avec cette insécurité en raison des conditions climatiques? Sinon, il est sûr que ça a une incidence sur les prix, qui sont à la hausse. Donc, finalement, que pourrait faire le gouvernement pour ralentir cette hausse des prix des fruits et légumes?

[*Traduction*]

Ron Lemaire: Je vous remercie de la question.

Je vais peut-être y répondre d'abord, puis je céderai la parole à Mme Lewis.

Nous nous dirigeons vers une année El Niño. Nous trouvons les prix élevés en ce moment. Or, les défis de production auxquels notre secteur est confronté au Québec, en Ontario et ailleurs au Canada vont évoluer considérablement.

Parmi les pistes à examiner, il faut travailler avec Agriculture Canada et veiller à l'efficacité de nos programmes de gestion des risques de l'entreprise. Les provinces doivent donc participer aux discussions pour soutenir les systèmes que nous pouvons mettre en place. Nous devons nous assurer de disposer de régimes d'assurance adéquats et de possibilités d'investissement en capital.

Ma collègue a souligné le besoin d'investissements. Dans le contexte actuel, les producteurs n'investissent pas dans leur entreprise en raison des risques que présente, à leurs yeux, le contexte commercial actuel. Il faut examiner ces difficultés et mettre des mesures de soutien en place.

Pour revenir à notre lettre au premier ministre, dans laquelle nous demandons un remboursement de 50 cents sur le carburant diésel, cette mesure apporterait aussi une aide importante aux producteurs. Ils pourraient acheminer leurs produits vers les marchés à un coût raisonnable et compenser la flambée ponctuelle du prix du carburant qu'ils subissent.

Il faut combiner plusieurs moyens d'action. Nous avons entendu parler d'allègements fiscaux et de divers autres outils.

[*Français*]

Le président: Merci, madame Larouche.

[*Traduction*]

Votre temps de parole de cinq minutes est écoulé.

Allez-y, madame Falk.

Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui nous faire profiter de leur expertise.

J'aimerais commencer par M. Lemaire et Mme Lewis, si vous le permettez.

Nous avons beaucoup entendu parler du coût du carburant pendant l'heure précédente et lors de notre autre réunion. Diriez-vous qu'il s'agit du poste de dépenses le plus important pour produire les aliments et les acheminer à destination?

Ron Lemaire: À l'heure actuelle, c'est le coût le plus important auquel nous faisons face. Les coûts augmentent dans l'ensemble de notre industrie, pas seulement pour les fruits et légumes frais, mais pour tous les aliments. Il y a le carburant, mais aussi l'emballage et divers autres intrants. En ce moment, comme on l'a mentionné, nous constatons des hausses de plus de 100 % dans certaines régions. C'est considérable.

Rosemarie Falk: Oui. Je viens d'une région rurale, et les grands centres se trouvent soit à l'est, soit à l'ouest. Pour nous, il faut compter deux heures et demie ou trois bonnes heures de route. Cela m'amène à ma prochaine question, qui porte sur les coûts de transport.

L'association sait-elle quelle part du prix final des fruits et légumes frais en magasin est attribuable au coût du carburant?

Ron Lemaire: Cela dépend du secteur. Nous disposons de certaines données que nous avons communiquées au gouvernement. Nous serons heureux de les transmettre au Comité. Elles présentent la ventilation...

Rosemarie Falk: Oui, ce serait formidable si vous pouviez les déposer auprès du Comité.

Ron Lemaire: Oui, absolument.

Rosemarie Falk: Il y a même une grande différence par rapport au sud de l'Ontario ou à la Colombie-Britannique, par exemple. On y a beaucoup plus facilement accès aux fruits et légumes frais que dans certaines de nos régions, où nous sommes loin de tout.

Nous avons beaucoup de champs de canola jaunes et de champs de blé, mais il faut transformer et expédier ces produits, et ainsi de suite.

● (1240)

Ron Lemaire: Notre difficulté, c'est la géographie. Je dois reconnaître au gouvernement le mérite d'avoir envisagé les marchés de gros alimentaires et les pôles alimentaires dans sa stratégie alimentaire. C'est un modèle viable pour l'avenir. Il s'agit de déterminer comment créer ces pôles. Si vous habitez dans une région rurale du Canada et qu'un pôle est à votre disposition, cela améliore l'efficacité, facilite l'accès et permet de regrouper un éventail d'aliments frais et transformés et, potentiellement, d'améliorer la fabrication. On peut ainsi rendre accessibles aux collectivités des aliments qui viennent non seulement du Canada, mais aussi du reste du monde...

Rosemarie Falk: Dans le secteur agricole, je sais qu'en Saskatchewan, par exemple, on fait beaucoup la promotion de l'irrigation auprès des producteurs. Ils peuvent faire des choses formidables, mais ils ont besoin d'avoir accès à l'irrigation pour cultiver ces aliments et en maintenir la production plus près de chez nous, en quelque sorte, afin de réduire les répercussions du transport.

Ron Lemaire: Il n'y a pas que le transport, il y a aussi la production dans les champs. Le tracteur roule, et il faut y mettre du diésel. Tout le monde n'a pas de matériel électrique, n'est-ce pas? Nous n'en sommes pas encore là.

Rosemarie Falk: Certainement, et je ne sais pas dans quelle mesure c'est possible. Les bâtiments de la ferme peuvent se trouver à un endroit, mais les champs peuvent être assez loin. Il faut tenir compte des semis, de la pulvérisation, de la récolte, puis du transport du champ au silo.

Ron Lemaire: Tout ce que vous venez de mentionner explique pourquoi les aliments coûtent ce qu'ils coûtent.

Rosemarie Falk: Oui, tout à fait. Merci.

Madame Gowriluk, j'aimerais vous poser la même question. Cela m'intéresse. Le prix du carburant est-il le facteur qui contribue le plus aux coûts? Qu'en est-il des ingrédients, de la main-d'œuvre, de l'emballage et même de la conformité réglementaire? Quel effet cela a-t-il sur le prix des aliments?

Erin Gowriluk: Oui, oui et oui.

Rosemarie Falk: Peut-on les classer par ordre d'importance? Si le carburant est le plus... qu'est-ce qui vient ensuite?

Erin Gowriluk: Je ne peux pas vous donner d'ordre précis. Ce que je peux dire, toutefois, c'est que les fabricants se trouvent au bout de la chaîne. Nous sommes la dernière étape avant que le produit arrive sur les tablettes de l'épicerie. Tous les coûts dont M. Lemaire a parlé concernant les répercussions sur une ferme, comme les coûts des engrais, des pesticides et du carburant, correspondent aux coûts à la sortie de la ferme. Il faut ensuite considérer le prix des produits de base. Ces prix ont augmenté considérablement au cours de la dernière année, de 6 %, je crois, selon le produit. Ils devraient encore augmenter. Les coûts continuent de s'accumuler.

Nous quittons ensuite le champ pour arriver aux installations de transformation, avec les coûts du transport, du fret, de l'expédition et du carburant, ainsi que ceux de la main-d'œuvre. Tous ces coûts ont augmenté. Si l'on ajoute le manque de compétitivité du cadre réglementaire canadien actuel, le fardeau réglementaire et les coûts qui en découlent, les effets se cumulent.

Rosemarie Falk: Ces coûts sont-ils répercutés sur les consommateurs?

Erin Gowriluk: Absolument. Nous en absorbons autant que possible, mais ils sont de plus en plus élevés et de plus en plus difficiles à gérer.

Tous les coûts que vous avez mentionnés, auxquels s'ajoutent le fardeau réglementaire, les coûts de conformité et des politiques fiscales canadiennes moins concurrentielles que celles d'autres pays ou territoires, rendent les activités commerciales de plus en plus coûteuses au Canada. Tout cela contribue au coût global du produit que vous trouvez sur les tablettes de l'épicerie.

Rosemarie Falk: Merci.

Le président: Merci, madame Falk.

Monsieur Saini, vous avez la parole pour cinq minutes.

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins pour l'excellent travail qu'ils accomplissent pour nous tous. Il est regrettable que, dans ce pays où nous vivons, le Canada, l'un des plus grands du monde, nous devions parler des problèmes d'abordabilité et des difficultés auxquelles se heurtent nos enfants.

Ces derniers mois, notre gouvernement a mis en place de nombreux programmes destinés à aider les Canadiens. Ainsi, grâce à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, les familles touchent entre 1 800 et 1 900 $. Par ailleurs, le Programme national d'alimentation scolaire du Canada permet de nourrir 400 000 écoliers de plus, et c'est sans parler de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Si ces programmes venaient à être supprimés, quel en serait l'impact sur la société et sur nos enfants? Or, mes collègues de l'opposition ne soutiennent aucun de ces programmes.

J'aimerais connaître l'avis de Mme Engler-Stringer à ce sujet.

Rachel Engler-Stringer: Si nous supprimions le Programme national d'alimentation scolaire, nous reviendrions à la situation qui prévalait il n'y a pas si longtemps, quand beaucoup plus d'élèves se demandaient ce qu'ils allaient bien pouvoir manger pour pouvoir apprendre.

Il y a des années de cela, quand j'ai commencé à m'intéresser à la question, un ancien directeur d'école — qui occupait alors le poste de surintendant — m'a fait part d'un de ses constats. C'est d'ailleurs à la suite de cela que des programmes ont été mis en place et que des fonds ont commencé à affluer. Il s'agissait de programmes modestes proposant une alimentation de base, mais ils étaient tellement ciblés qu'ils étaient source de stigmatisation. Ce n'étaient pas de très bons programmes, mais ils avaient le mérite d'exister. On avait remarqué que, le matin, certains enfants se présentaient à l'école avec la faim au ventre et que s'ils rentraient chez eux pour aller chercher quelque chose à manger, ils ne revenaient pas l'après-midi. Certains enfants ne suivaient que quelques heures de classe par jour.

Si nous voulons que les enfants soient présents en classe, qu'ils soient prêts à apprendre et qu'ils se comportent bien, il nous suffit de tenir compte des données fiables provenant de nombreux autres pays qui montrent que, lorsque les enfants reçoivent un repas à l'école, leur comportement s'améliore. Moins d'enfants se retrouvent dans le bureau du directeur, sont renvoyés de l'école ou subissent ce genre de conséquences.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons enfin dans une situation comparable à celle de pays homologues qui appliquent ce système depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes enfin en train d'instaurer un système grâce auquel tous les enfants peuvent recevoir un repas à l'école. Il ne s'agit pas uniquement des enfants issus de milieux défavorisés, mais de tous les enfants. En réalité, tous les enfants de ce pays ne mangent pas très bien pendant les journées d'école. Les données de Statistique Canada montrent que les enfants, même ceux issus de milieux aisés, ne mangent pas très bien quand ils sont à l'école.

Nous n'en sommes qu'au début. Dotons-nous d'un système grâce auquel tous les enfants pourront bénéficier d'une alimentation nutritive, à base d'aliments de qualité, de fruits et de légumes canadiens et d'autres produits du pays, afin qu'ils puissent apprendre. J'ai cité l'exemple de la Suède. Ce pays a pu faire état d'évolutions tout à fait impressionnantes au fil des ans grâce à ces programmes.

● (1245)

Gurbux Saini: J'en suis à mon premier mandat de député et, quand je faisais du porte-à-porte, j'étais toujours frappé quand les gens me parlaient de l'impact considérable de la réduflation. Selon Statistique Canada, entre 2022 et 2024, 29,6 % de l'inflation était due à ce phénomène.

J'ai déposé mon propre projet de loi à ce sujet à la Chambre. M. Lemaire et Mme Lewis pourraient-ils me dire quelles en seraient les conséquences, selon eux? À l'heure actuelle, le Québec dispose de ce genre de législation, tout comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne. Cela semble donner des résultats. J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet.

Ron Lemaire: Au sein de notre organisation, nous sommes fermement convaincus que nous devons favoriser des marchés ouverts et concurrentiels. Autrement dit, nous devons proposer aux consommateurs des formats d'emballage adaptés à leurs réalités. C'est une question complexe dès lors que l'on se demande si nos formats d'emballage ne sont pas trop grands pour commencer. Quelle est la taille d'emballage appropriée à proposer au public canadien afin de réduire le gaspillage alimentaire, de continuer à stimuler l'économie et de permettre aux fabricants et aux producteurs de produire, d'emballer et d'écouler des volumes adéquats sur le marché intérieur, cela pour développer le marché et de faire de notre pays une superpuissance alimentaire?

Tout dépendra des détails concernant la suite donnée à ce projet de loi émanant d'un député et la manière dont le dispositif réglementaire de secours sera mis en œuvre. Il est peut-être trop tôt pour dire s'il sera efficace. Certes, ce système existe ailleurs dans le monde, mais notre pays est vaste. Toute une série d'autres facteurs entrent en jeu. Nous devons les examiner de près afin de nous assurer que tous les éléments s'imbriquent correctement pour ramener les prix des denrées alimentaires à un niveau abordable.

Le président: Merci, monsieur Saini. Vous en êtes à cinq minutes.

C'étaient de bonnes questions.

[*Français*]

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes trente secondes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie les quatre témoins d'être avec nous, aujourd'hui, pour cette étude importante.

En effet, se nourrir est un besoin de base. Donc, comment faire en sorte que ça représente un moins grand poids sur le budget familial et que moins de gens aient faim? Comment s'assurer que les élèves ont les conditions optimales pour apprendre dans les écoles? C'est ce qui nous préoccupe.

Pour ce dernier tour de questions, je vais me tourner vers vous, madame Gowriluk.

Dans vos remarques préliminaires, vers la fin, vous avez parlé d'éviter des chevauchements. Je voudrais vous laisser vous exprimer davantage sur les risques et sur les chevauchements dont vous vouliez parler exactement.

● (1250)

[*Traduction*]

Erin Gowriluk: Je pense que cela tenait à l'approche adoptée vis-à-vis du fardeau réglementaire dans ce pays. Jusqu'à présent, nous avons constaté certains signes positifs sur le plan des chevauchements, tant avec le cadre législatif proposé qui a été présenté au Sénat à la faveur du projet de loi S-7 qu'avec, et c'est à mon sens plus important encore, la directive du cabinet publiée le 21 octobre, qui traitait spécifiquement de cette question.

Le secteur s'en trouvera plus compétitif et plus attractif pour les investisseurs étrangers, ce qui permettra de créer plus d'emplois et d'améliorer l'efficacité du système, dans la mesure où nous pourrons veiller à ce que la réglementation en vigueur au pays renforce la compétitivité du Canada, plutôt que de l'affaiblir. Cela permettra aux entreprises canadiennes d'être plus, et non moins, rentables, et garantira que nous tirions parti de nos alliances avec d'autres acteurs, avec d'autres pays partageant les mêmes valeurs et avec des partenaires de confiance, afin d'harmoniser et d'aligner les réglementations entre les pays.

Je pense qu'il sera également de plus en plus important de gagner en efficacité, ce qui est d'ailleurs souligné dans cette directive qui, si elle est correctement mise en œuvre, sera, selon moi, très porteuse pour notre secteur.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Je vais terminer mon intervention en vous demandant aussi — parce qu'on parle beaucoup de produits frais — si vous avez un conseil ou deux pour faire en sorte qu'on retrouve moins de produits ultra-transformés et avec un apport calorique élevé. Il reste peu de secondes.

[*Traduction*]

Erin Gowriluk: En ce qui concerne l'alimentation des Canadiens et les aliments transformés, tout est une question d'équilibre. Ils ont leur utilité et ils jouent un rôle important dans la vie des Canadiens. Nous avons évoqué la nécessité de préserver et de créer des produits à longue durée de conservation accessibles aux consommateurs. Il y a également lieu de tenir compte d'un aspect pratique.

Je pense que nous avons là une dimension importante de l'alimentation canadienne dans son ensemble.

[*Français*]

Le président: Merci, madame Larouche.

[*Traduction*]

Pour la dernière série de questions, nous commencerons par M. Genuis, qui disposera de cinq minutes.

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins avec qui nous allons passer cette heure.

Je vais adresser mes questions à Mme Gowriluk.

Je pense que nous sommes tous préoccupés par les prix élevés des denrées alimentaires et que nous souhaitons une baisse. Certains députés souhaitent, pour des raisons idéologiques, que les prix des carburants augmentent. Pourrait-on parvenir à…

Je pense que certains souhaitent — et je m'exclus du lot — voir grimper les prix des carburants et baisser ceux des denrées alimentaires. Est-ce possible?

Erin Gowriluk: Je dirais que notre pays vit une période exceptionnelle. À l'heure actuelle, il règne un incroyable sentiment d'urgence, associé à un véritable optimisme quant à ce que le Canada peut accomplir. Nous pouvons maîtriser ce qui est en notre pouvoir, mais divers facteurs échappent tout simplement à notre contrôle.

Les recommandations que nous pourrions formuler à l'intention du gouvernement fédéral portent sur ce que nous pouvons faire, en tant que gouvernement canadien, pour améliorer les conditions d'activité des entreprises canadiennes, telles que celles dont nous représentons les membres.

Garnett Genuis: Excusez-moi, mais ma question était précise.

Est-il envisageable d'augmenter les prix des carburants tout en faisant baisser ceux des denrées alimentaires, ou est-il inévitable que, si les prix des carburants augmentent, ceux des denrées alimentaires augmentent également?

Erin Gowriluk: Les prix des carburants constituent l'un des éléments des coûts globaux que nous examinons. Je crois que c'est votre collègue qui a cité plusieurs facteurs différents contribuant au coût global de la production alimentaire au Canada, et le carburant en fait partie.

C'est pour cette raison que nous avons rejoint la coalition qui demande la mise en place d'un remboursement temporaire pour la distribution et la fabrication de denrées alimentaires au Canada — il s'agit d'un rabais de 50 ¢ par litre sur le diésel routier et le diésel marin — afin d'alléger le fardeau financier et de veiller à ce que les prix des denrées alimentaires n'augmentent pas au-delà de leur niveau actuel.

Garnett Genuis: Nous nous devons, je pense, de préciser qu'il existe d'autres facteurs d'influence sur les prix des denrées alimentaires. Le carburant en fait partie. Cela vous semble-t-il exact? Oui? Très bien.

Puis-je vous poser une question sur les contre-mesures tarifaires, dans le cadre du différend commercial avec les États-Unis? Certaines de ces mesures ont-elles une incidence sur les prix des denrées alimentaires?

Erin Gowriluk: Pas pour l'instant, non.

Selon moi, la réaction canadienne a été assez mesurée, dans la mesure où elle visait à garantir que les contre-mesures imposées aux États-Unis n'auraient pas d'impact direct sur le coût des produits de première nécessité pour les Canadiens. Cela est à inscrire dans le cadre d'un débat lancé par notre association en 2025, après la première série de mesures, et ce message a été clairement transmis. Nous avons été ravis de constater que le gouvernement avait pris des mesures pour garantir que ces produits de première nécessité continuent d'être exempts de droits de douane.

● (1255)

Garnett Genuis: D'accord. Merci.

Pour revenir à la question des prix du diésel, pourriez-vous nous rappeler précisément quelle mesure, relative aux prix du diésel, vous aimeriez nous voir éventuellement reprendre dans une recommandation issue de cette étude? J'aimerais entendre votre recommandation sur le court terme, fondée sur vos prévisions à court terme, mais également le genre de changements à plus long terme que vous souhaiteriez voir mis en œuvre dans la manière dont nous structurons la fiscalité sur les carburants et d'autres aspects.

Erin Gowriluk: À ce stade, nous recommandons d'accorder une réduction temporaire de 50 ¢ par litre sur le diésel routier et le diésel marin utilisés pour la transformation et la distribution des denrées alimentaires. Cette mesure serait mise en place à titre temporaire, jusqu'à ce que le prix du carburant baisse.

C'est la position que nous avons exprimée dans la lettre adressée au premier ministre à ce stade.

Garnett Genuis: C'est jusqu'à ce que le prix du diésel baisse. Vous ne nous avez pas parlé d'un calendrier précis. Vous avez dit que ce serait en fonction du prix. Voulez-vous dire que la taxe devrait évoluer en fonction du prix en général? Si le prix augmente, la taxe devrait diminuer pour alléger la pression. Serait-il logique, dans le cadre d'une politique à long terme, de prévoir que la taxe diminue lorsque le prix atteint un certain seuil?

Erin Gowriluk: Oui, et j'inviterais M. Lemaire à s'exprimer également à ce sujet, si c'est possible. Il fait partie de la coalition à laquelle nous nous sommes joints. Cependant, pour répondre à votre question concernant le calendrier d'action, je pense que personne ne peut prédire quoi que ce soit; ce soutien sera donc maintenu aussi longtemps que nécessaire.

Garnett Genuis: D'accord.

Je vous en prie, M. Lemaire.

Ron Lemaire: Il ne s'agirait pas d'une subvention, mais d'une mesure temporaire, comme cela a été indiqué. Oui, si les prix des carburants commençaient à baisser, nous envisagerions de moduler le montant de la remise. Nous aimerions également savoir si la taxe d'accise peut être maintenue à son niveau actuel, puisqu'elle a fait l'objet d'une réduction. Comme il est prévu que cela change à nouveau au début de l'année prochaine, nous demandons que cette mesure soit prolongée jusqu'à la fin de 2027.

Le président: Vous disposez de 10 secondes.

Garnett Genuis: Monsieur le président, je souhaiterais formuler un rappel au Règlement relativement à un autre sujet. Si vous comptez accorder un nouveau tour de parole aux libéraux, je pourrais peut-être aborder ce point ensuite. Pourquoi ne pas leur donner la parole d'abord, puis me donner l'occasion d'intervenir à la fin de la séance?

Merci.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Ce sera à madame Desrochers de fermer la marche.

[*Français*]

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue Mme Emma Harrison.

[*Traduction*]

Pour parler de l'idéologie, j'adresserai mes premières questions à Mme Rachel Engler-Stringer.

Nos collègues de l'opposition ont qualifié le programme national d'alimentation scolaire l'école de mesure de subvention qui porte atteinte à la dignité et à l'estime de soi des personnes, et ils ont systématiquement voté contre ce programme. Cependant, vos recherches semblent indiquer que le programme a un impact positif sur la réussite scolaire des enfants: il favorise la persévérance scolaire, une meilleure concentration et, selon toute vraisemblance, la réussite plus tard dans la vie. Je sais que nous ne disposons peut-être pas encore de données longitudinales. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Par ailleurs, que pourrions-nous faire collectivement, en tant que société, et donc au-delà des clivages politiques, pour éliminer la stigmatisation associée au fait d'aider les familles se trouvant dans des situations précaires? Nous pourrions tous nous retrouver dans une situation précaire à un moment ou à un autre de notre vie.

Rachel Engler-Stringer: J'appréhende la question des programmes alimentaires scolaires dans le contexte de la vie quotidienne. Les enfants méritent d'avoir accès à la meilleure éducation possible. Si l'on souhaite examiner les facteurs qui influent sur les revenus tout au long de la vie, ainsi que sur ce l'avenir des enfants, leur offrir la meilleure éducation possible est véritablement l'un des outils les plus puissants dont nous disposons, en tant que société. Investir dans les enfants, consiste à veiller à ce que le système éducatif leur permette de participer pleinement.

Comme je le disais, je ne cesse de répéter que le problème de la restauration scolaire ne concerne en réalité pas uniquement les familles à faibles revenus; c'est un problème qui touche toutes les familles. Toute personne présente dans cette salle qui a des enfants, et qui est la principale responsable de la préparation des déjeuners emportés à l'école, est confrontée chaque jour au même problème, à savoir que manger à l'école représente en réalité un véritable défi. Il existe toutes sortes de problèmes qui empêchent les enfants de bien se nourrir pendant une journée scolaire.

Pourquoi ne mettons-nous pas en place les mêmes systèmes que ceux qui existent dans tous nos pays de référence, à l'exception d'une poignée, des pays où l'on a reconnu que le meilleur moyen pour que les enfants bénéficient de la meilleure éducation possible est de veiller à ce qu'ils mangent à l'école tous les jours? Cela ne revient pas à dire que les repas doivent être gratuits pour toutes les familles. Dans de nombreux pays — notamment en France et au Japon qui sont de parfaits exemples — les parents contribuent à une partie des frais. Il s'agit simplement de mettre en place le meilleur système possible.

Vous aviez une deuxième question. Quelle était-elle déjà?

● (1300)

Caroline Desrochers: Mettre fin à la stigmatisation.

Rachel Engler-Stringer: Pour cela, il faut offrir le programme à tous les enfants. C'est ainsi qu'on élimine la stigmatisation. Si l'on cible certains enfants, les parents ne voudront pas que les leurs y participent, et la qualité finira par en pâtir. Je veux dire par là que cela pose toutes sortes de problèmes. Il faut que les programmes soient offerts à absolument tous les enfants. Comme je l'ai dit, cela ne doit pas nécessairement être gratuit pour tous les enfants.

Nos provinces de l'Atlantique ont été les premières à mettre en place le principe de la contribution selon les moyens de chacun, et cette initiative pourrait être étendue à l'ensemble du pays.

Caroline Desrochers: Merci beaucoup.

Emma Harrison: Merci.

Monsieur Lemaire, vous ne serez sans doute pas surpris si je vous dis qu'un de mes principaux objectifs de députée, et même d'être humain, est de veiller à ce que chacun ait accès à une alimentation sûre et nutritive. Nous avons des producteurs exceptionnels au Canada et disposons de tout ce qu'il faut pour y parvenir. Ce qui me tient le plus à cœur, c'est l'accès équitable à l'alimentation.

Vous avez brièvement évoqué les programmes de gestion des risques de l'entreprise, ou GRE, dont nous avons longuement discuté au comité de l'agriculture, ce qui nous ramène à ce que disait Mme Larouche à propos des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Je ne sais pas si vous disposez de ces informations, mais avez-vous remarqué que nous avons modifié certains paramètres concernant les incitatifs fiscaux pour les serres? A-t-on constaté un intérêt pour la déduction pour amortissement de 100 %? Avez-vous constaté une augmentation de la demande ou un intérêt pour le développement des cultures sous serre?

Ron Lemaire: Ce genre de culture suscite un intérêt certain, et tous les outils sont importants pour lui conférer plus d'importance. L'investissement actuel du gouvernement, d'un montant de 750 millions de dollars, destiné au développement des cultures sous serres, va également y contribuer.

Nous nous trouvons à un moment unique de notre histoire. J'évolue dans le secteur des fruits et légumes depuis 1998. Depuis lors, je n'ai jamais vu un tel niveau d'investissement dans l'agroalimentaire et l'alimentation, et c'est encourageant.

À ce stade, il est essentiel de se pencher sur le pôle alimentaire et d'examiner les perspectives de croissance. Nous sommes à un moment fort qui me réjouit.

Le président: Merci, madame Harrison. Votre temps est écoulé.

Voilà qui conclut ce tour.

Les témoins peuvent se retirer, mais je dois traiter de deux ou trois choses.

Souhaitez-vous prendre la parole, monsieur Genuis?

Garnett Genuis: Oui, monsieur le président, pour parler de deux choses.

Tout d'abord, je veux brièvement traiter de la réponse que nous avons reçue de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres. Nous l'avions invitée à comparaître dans le cadre de notre étude sur la réforme du congé parental de l'assurance-emploi. Son cabinet nous a répondu par écrit, indiquant qu'il s'agissait d'une question importante, mais qu'elle ne relevait pas du mandat de la ministre.

Or, d'après ce que je comprends, le rôle de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres consiste à défendre les questions relatives aux femmes et à l'égalité des genres au sein du gouvernement et de manière transversale dans l'ensemble des dossiers politiques. Nous avons également invité la ministre Hajdu à comparaître dans le cadre de cette étude, mais je souhaiterais tout de même que nous insistions en précisant que nous souhaitons entendre le point de vue de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres sur cette question, car le congé parental a des implications importantes pour les femmes et sur le plan de l'égalité des genres. Dans la mesure où le rôle de la ministre n'est pas uniquement administratif, mais consiste également à être la porte-parole et la défenseure de ces questions, je souhaiterais tout de même l'entendre.

Je me demande si nous pourrions prendre contact avec le cabinet de la ministre pour lui faire part de ce point.

Je souhaite également aborder la question de la suite à allons donner à l'examen du projet de loi S-209, mais je vais laisser cela de côté pour l'instant si certains d'entre vous souhaitent s'exprimer sur mon premier point.

Le président: Avez-vous des remarques à formuler concernant les commentaires de M. Genuis sur la communication reçue de la ministre en question?

Annie Koutrakis: Monsieur le président, comme mes collègues le savent, les ministres répondent aux invitations des comités et comparaissent quand leur emploi du temps et le reste le leur permettent. Nous ne pouvons certainement pas contredire la ministre quand elle affirme que cela ne relève pas de son mandat. Je ne vois pas ce que nous pourrions ajouter à ce sujet.

Nous avons invité la ministre Hajdu et j'espère qu'elle pourra se présenter en temps voulu. Je veux dire par là que la ministre Hajdu est la ministre de référence de ce comité, et je pense que cela devrait suffire.

● (1305)

Le président: Très bien. L'invitation a été adressée conformément à la demande du Comité, et la ministre y a répondu en conséquence, ce qui relève de sa prérogative.

Je ne vais pas m'étendre davantage sur ce sujet, monsieur Genuis.

Garnett Genuis: Oui, monsieur le président. Je ne m'étendrai pas davantage.

Je pense que mon collègue a tout à fait raison de dire que la ministre a le loisir de donner suite ou non à notre invitation. Nous ne pouvons pas l'assigner à témoigner, et je ne me proposerais pas de le faire dans un cas comme celui-ci.

Je me demande si nous ne pourrions pas simplement lui envoyer un message de suivi pour lui indiquer que nous comprenons la division des responsabilités sur le plan administratif, mais que le Comité souhaiterait tout de même connaître son point de vue sur cette question. Il lui appartiendra de décider si elle se présente ou non, mais le Comité lui ferait savoir qu'il demeure intéressé à entendre son point de vue. Nous comprenons la répartition administrative des responsabilités.

Si vous souhaitez envoyer ce message de suivi, je serais disposé à le faire. Sinon, nous nous en passerons.

Le président: D'accord. Je vais voir quel intérêt suscite cette proposition. Y a-t-il consensus sur l'envoi d'une seconde correspondance?

Annie Koutrakis: Je ne sais pas vraiment ce que cela donnerait ni si cela changerait quoi que ce soit.

Le président: D'accord. Merci. Je ne constate pas de consensus à ce sujet.

Passons au deuxième point: hier soir, à la Chambre, le projet de loi S-209 a été adopté et renvoyé à ce comité. Normalement, nous en inscririons l'étude à l'ordre du jour du Comité, mais je suis prêt à écouter sans tarder ce que vous que vous voulez faire du projet de loi S-209. Il a été approuvé. Je tiens à remercier les députés qui se sont exprimés en sa faveur à la Chambre. J'étais du nombre. Prenons rapidement une décision sur la manière dont nous allons procéder concernant le projet de loi S-209.

Avez-vous des commentaires?

Madame Koutrakis, allez-y.

Annie Koutrakis: Monsieur le président, je me demande si nous ne pourrions pas remettre cette à notre réunion de mardi prochain.

Le président: Oui, bien sûr.

Annie Koutrakis: Cela nous donnera l'occasion de distribuer le texte dans les deux langues officielles et de voir où cela nous mène.

Rosemarie Falk: C'est le greffier qui doit s'en charger. Le dossier n'a pas encore été transféré. Nous attendions votre réponse, mais comme nous ne l'avons pas reçu, le greffier pourra l'envoyer si…

Le président: Nous l'avons dans les deux langues officielles, mais je...

[*Français*]

Andréanne Larouche: C'est bon.

[*Traduction*]

Rosemarie Falk: Nous attendons simplement des nouvelles.

[*Français*]

Caroline Desrochers: Je pense que nous allons arriver à nous entendre. C'est juste que...

[*Traduction*]

Le président: Je me range à l'avis de la majorité des membres du Comité.

Écoutons ce que M. Genuis veut nous dire, puis nous reviendrons à Mme Koutrakis.

Garnett Genuis: Très bien. Je pense que le greffier pourrait le distribuer, à condition qu'il soit rédigé dans les deux langues officielles. Nous avions envoyé une proposition de motion — je crois comprendre que nous ne la présenterons pas pour l'instant — simplement pour faciliter la poursuite des discussions à ce sujet. Le greffier peut-il distribuer le texte?

L'une des dispositions de la motion prévoit que le Comité invite à comparaître le parrain du projet de loi au Sénat, le parrain du projet de loi à la Chambre des communes et le commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Pourrions-nous commencer par nous mettre d'accord sur ce point, ce qui permettrait au greffier d'entamer son travail. Nous pourrons ensuite fixer le nombre de réunions, la date limite pour la liste des témoins et d'autres détails de ce genre la semaine prochaine. Cela vous convient-il?

Le président: Comme il nous reste un peu de temps, je vais suspendre la séance quelques instants afin de permettre aux deux parties d'échanger leurs points de vue.

La séance est suspendue.

● (1305)

_____(Pause)_____

● (1310)

Le président: Nous reprenons la séance.

Nous reporterons à mardi notre décision concernant le point qui faisait l'objet de la discussion.

Cela étant, le Comité souhaite-t-il lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca